

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 259

MONTRÉAL, LE MARDI 8 NOVEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le goût du changement

Même s'ils parvenaient à limiter leurs pertes lors des élections d'aujourd'hui, les démocrates américains ne pourraient échapper à un vote de sanction dirigé contre eux. De ce scrutin à mi-mandat que les républicains ont réussi à présenter comme un référendum sur la personne et la politique du président Clinton, la Maison-Blanche risque de sortir très affaiblie mais pas nécessairement condamnée à la paralysie.

Tout dépendra de la capacité du chef de l'exécutif américain à bâtir des ponts avec les législateurs, à travailler avec ses adversaires, à susciter des coalitions autour de lui, et à établir de nouvelles relations avec le Congrès.

Si les démocrates perdent leur hégémonie, conquise en 1954 sur la Chambre des représentants, et s'ils sont privés du contrôle qu'ils exercent sur le Sénat depuis 1934 (sauf pour une parenthèse de dix ans), le président Clinton, un démocrate, va se sentir bien seul à l'autre extrémité de la rue Pennsylvanie. Selon les sondages, et si on en juge par le sentiment anti-establishment qui prévaut dans l'électorat américain, il ne fait guère de doute que pour le président américain Bill Clinton, la deuxième partie de son mandat sera encore plus difficile que la première. Sa marge de manœuvre réduite, le président américain, devra composer avec un Congrès soit contrôlé par les républicains, ou certainement moins favorable que le précédent.



Sylviane Tramier

Cependant, le cas de figure d'un Congrès où le parti majoritaire est différent de celui du président américain n'est pas inédit. En fait, tous les présidents républicains depuis la deuxième guerre mondiale ont eu, la plupart du temps, à faire face à un Congrès démocrate.

Un bon nombre de politologues américains estiment même que ce serait logique, et en tout cas bénéfique à la vie politique et à la démocratie américaines, d'avoir en tout temps un chef de l'exécutif issu d'un parti différent de celui qui domine le Congrès.

Après tout, c'est sur une Chambre des représentants démocrate que le républicain Ronald Reagan s'est appuyé pour faire adopter son programme fiscal et budgétaire qui remettait en cause l'héritage du New Deal et de l'Etat-providence.

Questionné à la chaîne câblée CNN, le président Bill Clinton a jugé qu'il lui était possible de travailler avec un Congrès dominé par les républicains, tout en s'interrogeant sur leur volonté de coopérer avec lui.

La campagne électorale des dernières semaines a été particulièrement acerbée, et coûteuse. En Californie, on a établi un nouveau record de dépenses — 30 millions de dollars — dans une lutte électorale pour un siège au Sénat, celle de la démocrate Dianne Feinstein et du républicain Michael Huffington. Avec plus de 25 millions de dollars, le duel entre le républicain Oliver North et le démocrate Charles Robb est aussi en bonne position pour figurer au panthéon des campagnes les plus hargneuses et les plus chères.

Au Sénat américain, la domination démocrate de 56 sièges sur 100 ne tient qu'à un fil. Il suffirait aux républicains de faire un gain net de 7 sièges pour contrôler le Sénat, et la tâche ne paraît pas impossible. Si les républicains sont majoritaires au prochain Sénat, ils pourront chercher à bloquer des projets de lois inspirés par la Maison-Blanche. Ils pourraient aussi, en retrouvant la présidence des commissions sénatoriales, se remettre à examiner l'affaire politico-immobilière de Whitewater, grâce à laquelle Mme Clinton aurait peut-être réalisé de jolis profits.

A la Chambre des représentants, les républicains ont besoin d'un gain net de 40 sièges pour être majoritaires. C'est déjà plus ardu à réaliser, et beaucoup moins vraisemblable que la prise de contrôle du Sénat. Mais là encore, les démocrates s'attendent à perdre pas mal de terrain. Alors qu'ils disposaient de 256 sièges à la Chambre des représentants — contre 178 aux républicains, et un siège indépendant —, les démocrates ont déjà fait leur deuil d'une vingtaine de sièges. Cela les laisserait quand même aux commandes de la chambre basse, et donc, selon la constitution américaine, maîtres de l'action législative en matière fiscale et budgétaire.

Signe de l'envie de changement des électeurs américains, le «speaker» de la Chambre — personnage le plus puissant du Congrès qui est placé par la constitution américaine au troisième rang de l'Etat après le président et le vice-président —, le démocrate Tom Foley est en difficultés dans sa circonscription du sud de l'Etat de Washington. Il faut remonter à 1860 dans l'histoire américaine pour voir «speaker» sortant battu aux élections. Autant dire qu'une défaite de M. Foley ferait figure de véritable tremblement de terre.

A l'autre bout du pays, en Géorgie, le leader des républicains à la Chambre des représentants compte sur un renversement complet de la majorité politique au Congrès pour prendre le poste tant convoité de «speaker». Newton Leroy — dit Newt — Gingrich est l'artisan du programme «Contrat avec l'Amérique», qu'il a fait signer à 300 candidats républicains. Son objectif: terminer l'œuvre politique conservatrice de Ronald Reagan. Son accession au perchoir de la Chambre serait le pire scénario pour le président Clinton.

L'ÉCONOMIE

Bombardier s'installe en Chine

PAGE B 2



LE MONDE

Les Serbes de Bosnie seraient prêts à négocier

PAGE A 6

CULTURE

Sergio Kokis, lauréat du Prix Molson

PAGE B 8

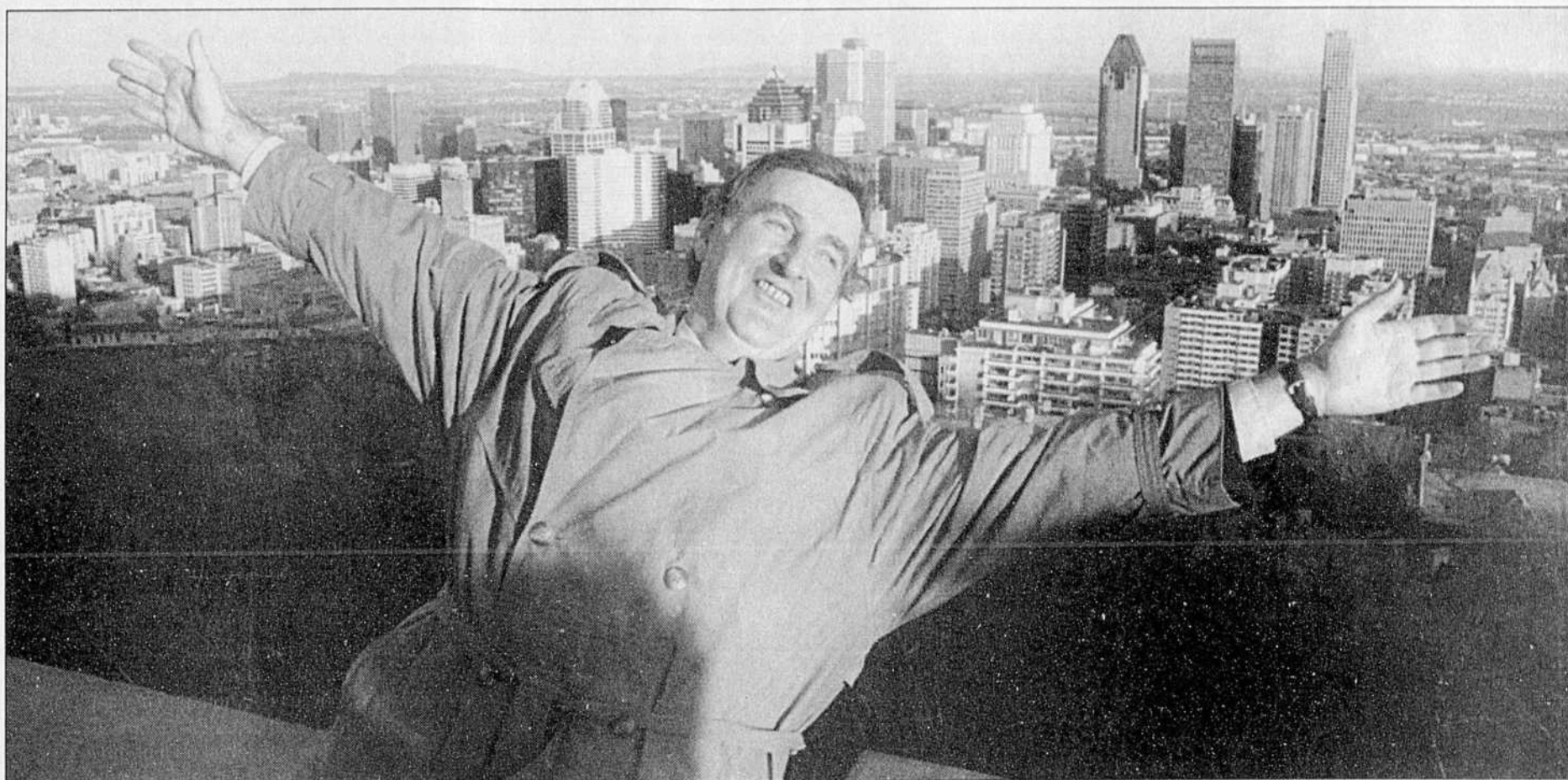


PHOTO JACQUES NADEAU

Pierre Bourque, le nouveau maire de Montréal, prenait hier, sur le mont Royal, la mesure de ses nouvelles fonctions.

Cent jours pour un budget

Bourque doit sabrer 101 millions dans les dépenses

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Pierre Bourque a gagné son premier pari avec éclat. Le maire désigné de Montréal se donne maintenant 100 jours pour franchir la deuxième étape: établir un budget à la mesure de ses engagements.

Dès 1995, 101 millions de dollars seront sabrés dans les dépenses de la municipalité. Rapidement, le secrétariat général, structure tant décriée par M. Bourque, devrait disparaître dans sa di-

mension actuelle.

Ces coups de hache permettront, entre autres, l'abolition sur deux ans, de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels évaluée à 54 millions de dollars. Les contribuables se sont vu promettre également un gel des taxes foncières.

Selon la Charte de la Ville, M. Bourque et son équipe bénéficient d'un délai supplémentaire, dû au scrutin, pour déposer le budget municipal. Cette prolongation correspond à trois mois après la date d'élection, soit le 6 février prochain.

Très détendu, le 40e maire de Mont-

réal s'est dit prêt hier à abattre tout le travail qui l'attend. «Ma priorité, c'est de simplifier l'administration et d'établir un lien beaucoup plus clair entre les employés, la Ville et la population», dit M. Bourque.

Concrètement, cela signifie la mise en place rapide de la décentralisation administrative vers les quartiers, l'implication des conseillers dans les quartiers, notamment dans le dossier de l'embellissement et la création du service de permis et inspections.

VOIR PAGE A 10: CENT JOURS

Québec boude une conférence des ministres de l'Environnement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Québec a boycotté hier le début des travaux de la Conférence canadienne des ministres de l'Environnement (CCME), à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, qui porte sur l'harmonisation des politiques environnementales et sur le plan canadien de lutte aux changements climatiques liés à l'effet de serre.

C'est mercredi dernier que le cabinet provincial a décidé, en séance régulière, que ses deux ministres invités, MM. Jacques Brassard, de l'Environnement et de la Faune (MEF), et François Gendron, des Ressources renouvelables, seraient absents de la conférence.

M. Brassard a précisé hier au *Devoir* qu'il avait avisé, vendredi, sa collègue du Nouveau-Brunswick, Marcelle Merseau, de la décision du gouvernement.

«Un des éléments majeurs de cette conférence porte sur l'harmonisation des

politiques environnementales, a déclaré M. Brassard. On se retrouve une fois de plus devant la même logique qui a amené le Québec à s'opposer à la loi C-13 (sur l'évaluation environnementale). Nous avons décidé de mettre fin à toute participation aux initiatives du CCME, qui touchent à l'harmonisation des politiques. Cette harmonisation permet, à chaque fois, à Ottawa, de s'implanter davantage dans nos champs de compétence. Depuis 1988, avec la nouvelle Loi canadienne de l'environnement, puis avec le Plan vert et C-13, les chevauchements et les débordements se multiplient en environnement.»

M. Brassard affirme qu'il n'est pas embarrassé de constater que c'est Lucien Bouchard, alors ministre fédéral de l'Environnement, qui a lancé justement le Plan vert et le projet de loi C-13.

«Cela ne m'embête pas et démontre, au contraire, que peu importent les personnes en place, c'est le système qui entraîne tout par sa logique interne. Que ce soit M. Charest, Mme Copps ou, à l'origine, M. Bouchard, il y a là un élan du régime fédéral qui veut élargir ses pouvoirs aux dépens des provinces.»

La conférence de Bathurst a un double objectif. Hier, les ministres de l'Environnement se rencontraient pour discuter «d'harmonisation» de leurs politiques dans plusieurs domaines, y compris dans le domaine de l'évaluation environnementale en raison de la présence de la loi C-13. Mais l'essentiel de la rencontre consistera à mettre au point leur rencontre d'aujourd'hui avec leurs collègues fédéraux et provinciaux de l'Énergie.

VOIR PAGE A 10: QUÉBEC

Drapeau se reconnaît en Bourque

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'homme des grands projets que fut le maire Jean Drapeau voit en Pierre Bourque l'un de ses épigones.

Brisant le silence qu'il s'est imposé en 1986 à sa sortie de la scène politique, M. Drapeau s'est réjoui hier de la victoire du chef de Vision Montréal. Une victoire, comme il les aimait: éclatante.

«Il m'apparaît avoir de l'imagination, on a au moins ça en commun, de la volonté et l'esprit de travail. Je crois que je me reconnais en lui par ces trois talents», a déclaré au *Devoir* Jean Drapeau.

Ce dernier dit avoir exercé son droit de vote à la première heure dimanche dernier, n'hésitant pas à s'opposer à son ancien adversaire, Jean Doré. «Je me réjouis de voir Pierre Bourque élu. Il m'apparaissait bien convaincu qu'il pourrait être utile



Jean Drapeau: une victoire comme il les aime.

VOIR PAGE A 10: DRAPEAU

VOIR AUSSI PAGE A 3

■ Doré abandonne la politique municipale

■ Réponse des sondeurs: c'est la faute des électeurs

■ Au boulot M. Bourque!

La France et l'islam

2 - Le choix de Rahima

À l'ère de Madonna et de Claudia Schiffer, elle a choisi de porter le voile

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

On devine qu'elle est jolie sous son hidjâb de tulle beige. Ses traits fins et son nez retroussé feraient tomber tous les garçons de sa classe. Mais voilà, Rahima est l'une des 24 musulmanes du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie, à l'ouest de Paris, qui persistent à porter le foulard malgré la mise en demeure du proviseur. Le 8 novembre, après le long congé de la Toussaint, elle sera interdite de cours... à moins qu'elle ne retire son fichu.

Mais de cela il n'est pas question. Le jour de notre rencontre, elle avait pris la tête d'une délégation pour proposer à la direction de troquer le hidjâb pour un bonnet. Le proviseur a dit qu'il en parlerait à ses supérieurs mais n'a guère laissé d'espoir. Bonnet ou pas, les 24 jeunes islamistes de Mantes-la-Jolie, iront probablement rejoindre les 17 de Lille et les dizaines d'autres qui seront bientôt exclues à la suite de l'application de la circulaire du mi-

nistre de l'Éducation, François Bayrou, interdisant le port à l'école de tout «signe religieux ostentatoire». On leur proposera en échange de suivre des cours par correspondance.

«Le foulard fait partie de mon corps. Il n'est pas question de l'enlever. Ce serait comme me couper le bras!» dit la jeune fille en ramenant vers elle ses longues jambes. Si j'avais été une femme, elle aurait naturellement défilé ses cheveux et revêtu un pantalon. Mais lorsque j'ai sonné à la porte du petit appartement, au 4e étage de la tour d'habitation D du Val-Fourré, elle est apparue voilée des pieds à la tête avant de me faire asseoir sur un long divan brodé d'arabesques.

C'est là que pendant deux heures, Rahima, 16 ans, née en France d'une famille berbère de Casablanca, m'a raconté pourquoi, à l'ère de Madonna et de Claudia Schiffer, elle a choisi de porter le voile.

Rahima ne ressemble pas à ces illettrés qui brûlent les écoles et assassinent les écrivains. La semaine dernière, cette fille d'un manutentionnaire chez Renault a décroché la meilleure note de sa classe en rédaction. Elle critiquait ceux qui n'étudiaient que pour «avoir un bon job, se taper



VOIR PAGE A 10: ISLAM

INDEX

Agenda B6
Avis publics B4
Classées B5
Culture B8
Économie B2
Éditorial A8
Le monde A6
Mots croisés B5
Les sports B5

MÉTÉO

Montréal
Nuageux 40% de possibilité d'averses.
Venteux.
Max: 11
Québec
Ennuagé le matin suivi de 30% de possibilité d'averses en soirée. Max: 5
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

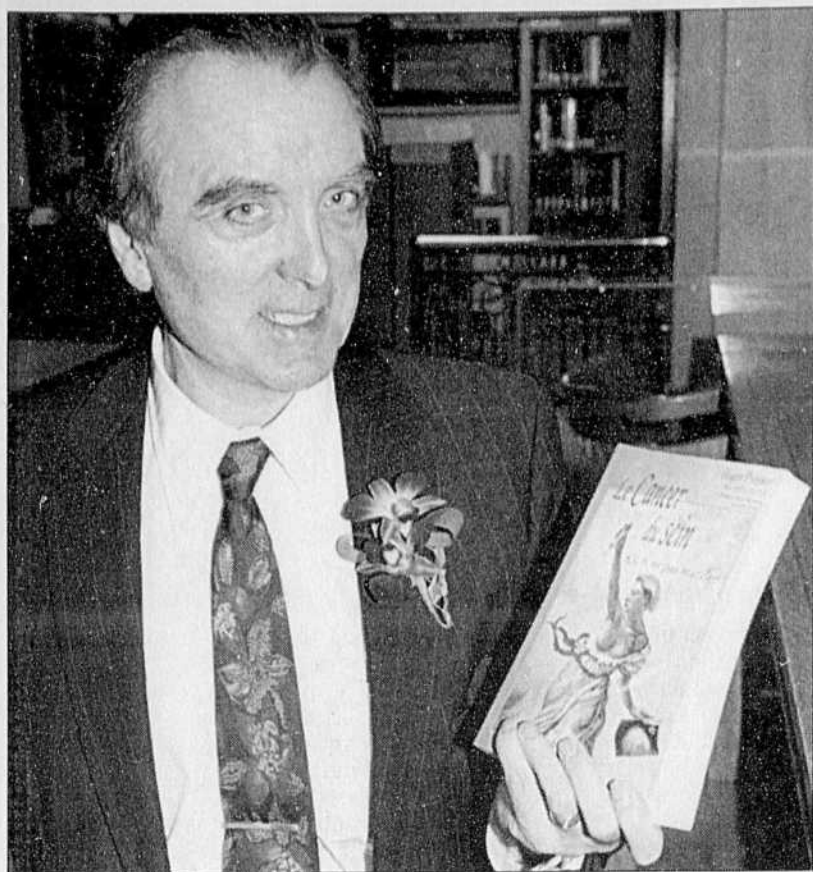


PHOTO JACQUES GRENIER

Le Dr Roger Poisson lançait hier son livre intitulé *Le Cancer du sein, s.v.p., ne pas mutiler*.

Le Dr Poisson lance un livre sur le cancer du sein

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le Dr Roger Poisson, qui a été tout récemment au cœur d'une vaste controverse concernant une falsification de données dans la conduite d'importants travaux de recherches sur le cancer du sein, mobilise une fois de plus de l'opinion publique en lançant son livre *Le Cancer du sein, s.v.p., ne pas mutiler*, hier à la Bibliothèque Nationale du Québec, à Montréal.

Ce livre, qui faisait l'objet d'un contrat entre les Éditions Méridien et le Dr Poisson dès 1991, se veut un ouvrage-conseil pour les femmes qui consultent un médecin pour un cancer du sein. C'est aussi un plaidoyer contre, autant que faire se peut, l'ablation totale ou partielle d'un sein.

L'ouvrage est par ailleurs préfacé par le Dr Lucien Israël, de la clinique universitaire de cancérologie de Paris-Nord, qui défend pour sa part vigoureusement la crédibilité du Dr Poisson dans le scandale qui a éclaboussé ses travaux. Ainsi, le Dr Israël soutient que les attitudes des «biostatisticiens», détracteurs du Dr Poisson, seront un jour dépassées.

Il soutient en fait que le critère de délai rigide, imposé par le protocole, et que le Dr Poisson avait cru bon d'outrepasser dans l'intérêt de ses patientes, était absurde. «Ce qui montre bien à quel degré proprement idéologique et totalitaire ils (les biostatisticiens) sont descendus», écrit le Dr Israël. Au sujet du Dr Poisson, le Dr Israël dit donc qu'il est «l'un des rares chirurgiens possédant la plus haute expérience dans les deux hémisphères de la chirurgie des cancers».

Plus loin, le Dr Israël dit cependant qu'il accorde lui-même, plus souvent que le Dr Poisson, la préférence, dans les cas de cancer du sein, à «une mastectomie totale suivie de reconstruction».

Le livre traite d'autre part, dans une langue relativement simple, d'une série des traitements possibles du cancer du sein, ces techniques allant de la chimiothérapie à la radiothérapie, en passant par l'hormonothérapie, l'immunologie et l'immunothérapie.

Les chapitres de l'ouvrage traitent successivement, d'anatomie, d'épidémiologie, de prévention, d'affections bénignes, de diagnostic, de traitements, de réadaptation, du suivi à effectuer pour les femmes traitées, et des soins palliatifs.

De l'aveu même du médecin, l'ouvrage s'adresse aux «pauvres femmes qui ne savent plus sur quel pied danser», quant au traitement du cancer du sein, tant d'entre elles lui disant qu'elle n'ont «pas voulu déplaire à leur chirurgien», en acceptant tel ou tel traitement. Au sujet de la chimiothérapie, et au fait de refroidir une tumeur pour ensuite la faire fondre, le Dr Poisson estime qu'il s'agit du traitement de l'avenir, qui devrait être de plus en plus répandu en 1995-1996.

Il ne souhaite pas par ailleurs, que toute l'attention soit accordée à un ou deux traitements. Ce qui est désormais connu comme étant le «scandale Poisson» a valu au Dr Poisson son poste de professeur-titulaire au département de chirurgie de l'Université de Montréal. Le médecin continue par ailleurs de faire de la consultation et d'œuvrer comme chirurgien à l'Hôpital Saint-Luc.

La meilleure, c'est l'Université de Toronto

Le Magazine Maclean's publie son palmarès controversé: 15 institutions canadiennes l'ont boycotté, dont la plupart des universités québécoises

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le Magazine *Maclean's* a publié hier son 4e palmarès annuel des universités dans la controverse: quinze institutions canadiennes ont refusé de participer à l'enquête du magazine torontois, dont la plupart des universités québécoises.

Et une des seules universités québécoises à avoir accepté de soumettre ses données, l'Université McGill, vient de glisser en troisième place dans la prestigieuse catégorie des universités «à doctorats», après avoir occupé la première place pendant trois ans.

Mais à l'Association des universités et collèges du Canada, on se montre tout de même ouvert à discuter avec *Maclean's*. «Nous avons conseillé à nos membres de ne pas participer à l'enquête l'année dernière, explique Claude Lajeunesse, président de l'Association, mais *Maclean's* a corrigé certains problèmes, et nous aurons à réétudier notre décision».

Le mot d'ordre de refus de l'Association a été suivi par 15 institutions (sur les 50 soumises à l'enquête du magazine): six de langue anglaise, et neuf universités francophones, incluant les constituantes de l'Université du Québec.

Au Québec, seules McGill et Bishop's ont accepté de participer à l'enquête.

Maclean's évalue les universités à partir de six

grands thèmes: le corps étudiant, les classes, les facultés, les finances, les bibliothèques, et la réputation (celle-ci étant mesurée, entre autres, par une enquête menée auprès de 1000 répondants).

Pour chacun des thèmes on a mesuré une foule de données: nombre de doctorats, nombre de bourses de recherches, nombre de prix accordés, taux de réussite des étudiants, etc.

Les universités sont classées en trois grandes catégories, et dans la catégorie des universités possédant un large éventail de doctorats et des départements de médecine, l'Université de Toronto occupe la première place, suivie de Queen's et de McGill.

L'année dernière, l'Association des collèges et universités du Canada avait particulièrement protesté contre un classement jugé trop arbitraire. L'Association déplorait qu'on ne publie pas les données brutes fournies par les universités, et estimait qu'on pénalisait les institutions qui ne participaient pas, en les incluant dans le palmarès.

Claude Lajeunesse remarque que les deux derniers reproches ont été partiellement comblés cette année. «*Maclean's* a fait des progrès, dit-il. Nous avons passé beaucoup de temps avec eux pour discuter des meilleures façons de mener à bien l'exercice».

M. Lajeunesse se montre ouvert à continuer la discussion pour «procurer aux étudiants un ins-

trument efficace», mais il demeure prudent: «il est très difficile d'établir des comparaisons interprovinciales, dit-il. Ainsi, dans les provinces anglophones, lors de l'admission des étudiants on tient compte dans le calcul de leur note des cours réussis, alors qu'au Québec on tient compte des cours suivis».

A McGill on réagissait hier avec sérénité à la publication de ce palmarès. «Nous avons continué à participer parce qu'il s'agissait d'une responsabilité envers le public, explique Kate Williams, directrice des relations publiques. Et si nous participons, il faut accepter la concurrence».

Le long dossier de *Maclean's* contient également cette année une enquête réalisée auprès de leaders étudiants, afin d'identifier ce qui, sur le campus, est «chaud» («hot»), et ce qui ne l'est pas. Ce qui donne des résultats plutôt amusants.

Ainsi, les étudiants de l'Université Laval apprécient, entre autres, les partys du vendredi soir sur le campus, mais déplorent la piètre qualité de la nourriture.

A l'Université de Montréal, le centre sportif, ou encore le site même de l'université, sont considérés comme étant «hot», mais non la grosseur des classes.

A l'UQAM, on apprécie l'accès direct au métro ainsi que la banque de données BADADUQ, mais on n'apprécie ni la bibliothèque, ni la nourriture dans les cafétérias.

Lutte fédérale au déficit

Ne touchez pas aux REER, prévient une coalition de protection de l'épargne-retraite

JOËL BELLAVANCE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Compte tenu du vieillissement de la population canadienne, le gouvernement Chrétien commettrait une grave erreur de calcul s'il s'attaquait aux REER afin de juguler son déficit, soutient la Coalition pour la protection de l'épargne-retraite.

Formée de quatre firmes de consultation en caisses de retraite — KPMG, William M. Mercer, Towers Perrin et La Compagnie Wyatt — cette coalition a multiplié les mises en garde au cours des dernières semaines contre toute imposition des régimes d'épargne-retraite.

Comparaisant devant le comité permanent des finances, hier, à Ottawa, les membres de cette coalition ont fait valoir que la population vieillissante forcera le gouvernement fédéral à délier davantage les cordons de sa bourse d'ici à quelques années s'il taxe les REER dans son prochain budget.

D'autant plus qu'une telle mesure aurait pour effet de dissuader les Canadiens à épargner, eux qui n'accumulent déjà pas assez en prévision de leurs vieux jours.

Selon Statistique Canada, le nombre de personnes âgées croît rapidement au pays, il est passé de 2,4 millions à 3,2 millions entre 1981 et 1991. En 2031, le Canada devrait compter quelque huit millions de personnes ayant atteint l'âge d'or.

La Coalition pour la protection de l'épargne-retraite exhorte donc le ministre des Finances Paul Martin à oublier toute velléité de taxer les REER, du moins jusqu'à ce que le gouvernement ait publié son rapport sur le vieillissement de la population canadienne.

«Le gouvernement ne doit pas s'attaquer aux régimes d'épargne-retraite et à la fiscalité sans avoir d'abord un portrait exact de la situation. Ce ne serait pas de la bonne

gestion gouvernementale et cela pourrait mener à une politique qui mettrait en danger l'avenir économique des Canadiens», a soutenu Dan Murphy, de la firme de consultation en caisses de retraite The Wyatt Company.

«Si les Canadiens n'épargnent pas suffisamment pour leur retraite aujourd'hui, ils se tourneront demain vers le gouvernement pour obtenir plus d'assistance, augmentant ainsi les dépenses et le déficit budgétaire», a renchéri Pierre Caron, de la même firme.

En dépit des pressions du Bloc québécois au cours des dernières semaines, le ministre Paul Martin a refusé d'exclure de manière catégorique l'imposition des REER lors de son prochain budget comme moyen de réduire l'imposant déficit du gouvernement, qui a atteint un niveau record de 42 milliards \$ au dernier exercice financier.

La coalition a profité de sa comparution d'hier pour clarifier certains «malentendus», notamment que les REER ne privilégient que les riches Canadiens.

Selon Statistique Canada, quelque 85 % de tous ceux qui contribuent à des REER sont des Canadiens à revenu moyen ou faible, soit moins de 60 000 \$.

«Les programmes d'épargne-retraite actuellement en vigueur existent principalement pour venir en aide à la classe moyenne», a déclaré Dan McCaw, de la firme William M. Mercer.

De son côté, le président du comité permanent des Finances, le libéral Jim Peterson, a soutenu qu'il faudrait établir un seuil au-delà duquel les revenus des REER seraient imposables.

«Au-delà de quelle limite l'État doit-il cesser d'accorder un crédit d'impôt afin d'aider un individu à préparer sa retraite? 500 000 \$, un million \$», s'est interrogé le député libéral, confirmant ainsi qu'Ottawa modifiera vraisemblablement les règles du jeu en ce qui a trait aux REER dans son prochain budget.

EN BREF

LA COUR D'APPEL INTERDIT À MÉDITRUST LA PHARMACIE POSTALE

(Le Devoir) — Dans un jugement rendu le 3 novembre, la Cour d'appel a émis une injonction interlocutoire interdisant à la compagnie MédiTrust Pharmacy Services de vendre au Québec des médicaments par la poste.

Au Québec, seuls les pharmaciens ont le droit de vendre des médicaments, et la compagnie MédiTrust, simple compagnie d'affaires, ne peut agir à ce titre. Ce n'est donc pas la pratique de la pharmacie postale, parfois indispensable en régions éloignées, qui est interdite par la Cour d'appel, mais spécifiquement celle de MédiTrust.

MédiTrust est une entreprise de pharmacie postale dont le siège social est situé à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Elle sollicitait le public québécois par le biais des journaux ou encore par l'entremise de gestionnaires de régimes d'assurance collective. La Cour a conclu que les pratiques commerciales de MédiTrust sont susceptibles de porter atteinte à la santé du public. À la demande de l'Ordre des pharmaciens du Québec, la Cour d'appel a donc émis cette injonction qu'elle a jugé nécessaire pour la protection du public.

Il est en conséquence interdit à MédiTrust de faire quelque publicité que ce soit sur la vente de médicaments au Québec ou encore de vendre ou de livrer des médicaments au Québec. Cette ordonnance demeurera en vigueur jusqu'au jugement final sur le litige qui oppose MédiTrust à l'Ordre des pharmaciens du Québec.

À LA DÉFENSE DU PONT DE QUÉBEC

Québec (Le Devoir) — Une quinzaine de personnalités et d'organisations de la région de Québec, parmi lesquelles figurent les maires Jean-Paul L'Allier de Québec et Andrée Boucher de Sainte-Foy, ont accepté d'adhérer à une coalition régionale pour la sauvegarde et la réfection du pont de Québec. Des membres de la coalition se réuniront pour la première fois à l'hôtel de ville de Québec demain. Regroupés à l'initiative du chef de l'opposition à Québec, Jacques Jobin, ils tenteront d'arrêter des moyens d'action et une stratégie pour l'avancement de ce dossier. Le ministre de l'Éducation et député de Lévis, M. Jean Garon, qui récemment encore dénonçait le mauvais état du pont, «tout crotté, tout rouillé, qui tombe en décrépitude», s'est évidemment engagé à soutenir l'action de la coalition. Propriété du gouvernement fédéral, l'entretien du pont est assuré par le CN jusqu'en 2011 et, pour une faible part, par le ministère des Transports du Québec. La restauration du pont de Québec, longtemps considéré comme une des merveilles du monde, est évaluée à 40 millions \$, répartis sur plusieurs années, tandis que la construction d'un nouveau lien entre les deux rives coûterait 200 millions \$.

RÉFUGIÉS EN SURSIS

Toronto (PC) — Des milliers de revendicateurs du statut de réfugié qui avaient vu leur demande rejetée par Immigration Canada auront droit à une seconde chance. Le ministre fédéral de l'Immigration, Sergio Marchi, doit rendre public aujourd'hui un nouveau programme en vertu duquel les réfugiés qui sont menacés de déportation pourront obtenir une révision de dossier et demander le statut d'immigrant reçu. Il s'agit dans tous les cas de gens qui attendent leur déportation depuis au moins trois ans.



Musclez vos kilowattheures.

Vous voulez optimiser la consommation d'énergie de votre entreprise? Consultez le magazine EFFICACITÉ ET ENTREPRISES d'Hydro-Québec, publié trois fois par année. Vous y trouverez une foule de nouveaux trucs sur l'efficacité énergétique.

Abonnez-vous à
EFFICACITÉ ET ENTREPRISES.
C'est GRATUIT et c'est payant!

Renvoyez-nous la carte-réponse ci-dessous
ou appelez-nous au
1 800 ÉNERGIE

..... ✂

• Je désire m'abonner à EFFICACITÉ ET ENTREPRISES. ☐ Français — Exemplaires

• Remplir en majuscules ☐ Anglais — Exemplaires

• Nom _____ Prénom _____

• Raison sociale _____

• Numéro _____ Rue _____ Bureau _____

• Localité _____ Code postal _____

• Hydro-Québec

• Service Communication commerciale

• C.P. 6162

• Montréal (Québec)

• H3C 4S7

 Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

LE DEVOIR

MONTREAL

LE CENTRE
VW Audi
À MONTRÉAL
AUTO STRASSE
5905 AUTOROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-LAURENT 748-6961

Auf der Maur battu par des «cochons de bourgeois»

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Privé d'un sixième mandat à l'Hôtel de Ville, le conseiller sortant Nick Auf der Maur estime qu'il aurait gagné n'eût été de quelques religieuses, prêtres et «cochons de bourgeois» de son district.

Disant avoir décortiqué le vote de dimanche dans Peter-McGill, le conseiller indépendant a affirmé hier qu'il avait remporté la plupart des sections de vote du district... sauf trois.

Il s'agit de ceux des Sœurs grises, du grand séminaire et des résidents de la partie ouest du district, dont plus de 200 ont signé une pétition l'an dernier réclamant l'annexion de leur quartier à la ville de Westmount.

«Je les avais qualifiés de séparatistes de Westmount et de cochons de bourgeois. Je n'aurais pas dû faire ça» a confié celui qui est le doyen de la salle du Conseil, y ayant siégé depuis 1974.

Quant aux Sœurs grises, il croit qu'elles ont été séduites par le «catholicisme charismatique» du maire démissionnaire Pierre Bourque.

En tout, il a perdu ces trois sections de vote par une marge de 240 votes, alors que son adversaire de Vision Montréal, Georgine Coutu, a gagné dans Peter-McGill avec une avance de quelque 230 voix.

Quoi qu'il en soit, M. Auf der Maur dit ne pas en vouloir aux religieuses du district. «Je ne m'en prends pas aux Sœurs grises parce qu'elles m'ont sauvé lors de l'avant-dernière élection.»

S'il nourrit de l'amertume, c'est plutôt à l'égard de *The Gazette*, avec laquelle il collabore d'ailleurs dans une chronique hebdomadaire. Le quotidien anglophone s'est prononcé en faveur de son adversaire.

Elu pour la première fois sous la bannière du RCM en 1974, M. Auf der Maur se lance deux ans plus tard dans l'arène provinciale en fondant l'Alliance démocratique.

De retour sur la scène municipale en 1978, il fonde le Groupe d'action municipale avant de se joindre au Parti civique en 1987. Ensuite, il quitte le PC en 1990 pour lancer le Parti municipal, formation qu'il abandonne un an plus tard.

Après une tentative ratée cette année de créer un nouveau parti avec la collaboration de l'ancien chef du PC, Claude Dupras, M. Auf der Maur s'est représenté comme candidat indépendant lors du scrutin du 6 novembre.



Jean Doré sous le choc de l'échec: «Disons que l'ordre du jour que j'avais préparé pour l'après-défaite était moins détaillé.»

Jean Doré abandonne la politique municipale

Le maire sortant ne s'y attendait pas:
«Il faut que je digère cette défaite-là»

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Au lendemain de la cuisante défaite du Rassemblement des citoyens de Montréal, le maire sortant Jean Doré a fait savoir hier qu'il ne profitera pas de la victoire de sa colistière dans le district du Plateau-Mont-Royal, Thérèse Daviau, pour se donner un siège au prochain conseil municipal.

En effet, M. Doré laissera au noyau restreint de six élus du RCM le soin de mener le bal de l'opposition à l'Hôtel de Ville, disant sentir le besoin de prendre du recul pour décortiquer les circonstances de son revers électoral.

«Il faut que je digère cette défaite-là. C'est moi le chef. C'est moi qui étais candidat à la mairie. Et c'est une responsabilité collective que j'assume», a concédé le maire sortant, qui affirmait avoir été peu préparé pour le sort que les électeurs montréalais lui ont réservé dimanche soir.

«Si j'avais été réélu, l'ordre du jour que je prévoyais pour ce matin m'aurait été clair. Disons que l'ordre du jour que j'avais préparé pour l'après-défaite était moins détaillé.»

Il a dit ne nourrir «aucun projet ni aucune proposition» pour l'instant, mais a affirmé qu'il n'exclut pas la possibilité de se représenter à la mairie en 1998. «Que personne ne dise: Fontaine, je ne boirai pas de ton eau» a-t-il laissé entendre.

Le maire sortant, qui a entretenu des liens avec le Parti québécois dans le passé, pourrait aussi se voir confier un poste diplomatique par le nouveau gouvernement à Québec. Il en reste d'ailleurs quelques uns à combler, dont celui du délégué général du Québec à New York.

Bien qu'il tire sa révérence de la politique active, M. Doré a toutefois mis en garde le maire désigné Pierre Bourque contre toute tentative d'effectuer un retour au style politique jadis pratiqué par l'administration qui a précédé la sienne. La formation politique de M. Bourque, Vision Montréal, compte plusieurs vieux routiers du défunt Parti civique de Jean Drapeau.

«On va se battre afin que le processus d'ouverture et de démocratisation à l'Hôtel de Ville continue. Je n'accepterai pas un retour en arrière à l'époque où tout se faisait à portes closes et où chaque conseiller se comportait comme maire de son district» a lancé le maire sortant lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville.

Quoiqu'il reconnaisse le droit de son adversaire à une «période de grâce» pour mettre en œuvre ses promesses, M. Doré a soutenu que le maire élu aura de la difficulté à donner suite aux attentes qu'il a créées auprès des électeurs et en conservant «la coalition fragile» qui lui a permis de prendre le pouvoir. En effet, l'équipe de M. Bourque comprend des membres de toute tendance politique, y compris plusieurs anciens du RCM.

M. Doré a promis de ne pas répéter l'expérience que lui a fait subir le régime Drapeau en 1986 en vidant les classeurs avant de céder les rênes à son successeur.

«Il y aura pas de documents secrets qui vont disparaître. Il y aura pas de *tabula rasa*» a-t-il dit.

Le maire sortant a refusé de se prononcer sur les raisons de son échec électoral, se bornant à dire qu'il avait «quelques idées sur ce qui s'est passé» et qu'il s'agissait autant de facteurs externes que des maladroites du RCM.

Il s'est dit faire entièrement confiance aux six élus du RCM, qui viennent pratiquement tous des châteaux forts du parti, pour assurer une opposition «extrêmement vivante et vigilante» au conseil municipal.

Des six districts retenus par le RCM, quatre se côtoient et forment le berceau de sa naissance il y a 20 ans, soit Plateau-Mont-Royal (Mme Daviau), Laurier (Louise Roy), Lorimier (Richard Théorêt) et Mile-End (Helen Fotopoulos).

«On peut dire que le RCM s'est replié sur ses terres, a fait valoir M. Doré. Et c'est à partir de là qu'on va reconstruire.»

Pour sa part, le maire sortant a dit vouloir contribuer pleinement à cette reconstruction, «mais pas nécessairement comme militant».

Les sondages ont fait erreur: c'est la faute des électeurs

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

L'incapacité des sondages à prédire l'ampleur de la victoire de Pierre Bourque tient à deux facteurs: l'abstention et la motivation.

Les experts sont unanimes: ce n'est pas de la faute des sondeurs mais des électeurs, s'il n'a pas été possible de mesurer avec justesse la portée de la vague de fond qui a éliminé le RCM de la carte électorale de Montréal.

Pointées du doigt, mises sur la sellette, les maisons Crop et Léger & Léger, qui avaient toutes deux annoncé une égalité au fil d'arrivée, défendent avec la dernière énergie la qualité de leurs techniques d'évaluation de l'opinion publique. A l'unisson, ils blâment le comportement des électeurs, dont plus de la moitié ont négligé d'exercer leur droit de vote.

Léger & Léger a réalisé deux sondages auprès des électeurs montréalais. Celui des 9 et 10 avril accordait 48 % des intentions de vote à Pierre Bourque et 31 % à Jean Doré. Le deuxième sondage, effectué du 24 au 27 octobre, plaçait à égalité les chefs de Vision Montréal et du RCM. A l'aide d'une question de sécurité, Léger & Léger a alors établi que seulement 60 % étaient de «très probables» votants, en vue du 6 novembre. De cette catégorie, 44 % ont exprimé leur intention de voter pour Pierre Bourque et 37 % en faveur de Jean Doré.

Or, le dépouillement du scrutin a donné 47 % du vote à Pierre Bourque et 32 % à Jean Doré. Comment expliquer cet écart entre l'intention de vote et le résultat de l'élection?

Dans un premier temps, Jean-Marc Léger rappelle que les sondages recueillent les intentions de vote sur la base d'un échantillon qui représente 100 % de l'électorat, alors que seulement 46 % des électeurs se sont rendus aux bureaux de scrutin. Sa conclusion: dans une élection municipale, les insatisfaits du régime, se déplacent massivement pour exprimer leur volonté de changement. «Un électeur qui veut se débarrasser d'une

administration est très motivé. Mais il nous faut être humbles. Nous avons au Québec de bonnes maisons de sondages et de bonnes techniques. Mais il arrive parfois que l'électeur nous déçoive».

Même son de cloche de la part du vice-président de Crop, Claude Gauthier: quand 54 % des électeurs s'abstiennent de voter, il y a de fortes chances que ce soient les plus mécontents qui prennent la peine d'aller voter. «Les plus mécontents se sont manifestés et cela fait augmenter l'avance de Bourque».

Professeur à l'UQAM, Pierre Drouilly est un sociologue dont l'expérience en interprétation de sondages est reconnue. Et il souscrit aux versions de Jean-Marc Léger et Claude Gauthier. A son avis, ces écarts entre l'intention de vote et le sondage sont inévitables lorsqu'on est en présence d'une abstention aussi massive, surtout sur la scène municipale. D'autant plus, fait-il remarquer, que les conditions climatiques ont certainement influencé le comportement des électeurs. «Ce sont les gens qui veulent un changement qui vont voter».

Le vice-président de Sondagem partage ce point de vue. «Le vote de protestation sort plus que le vote d'approbation». Jean Noisieux voit d'autres causes. Ainsi, il croit que les sondeurs ont sous-évalué le phénomène de l'insatisfaction.

Mais le sociologue Noisieux est d'avis qu'il faut explorer plus en profondeur les raisons de ce comportement «versatile» de l'électorat. Lors du débat télévisé par TVA, Pierre Bourque a fait preuve de beaucoup d'agressivité. Les analystes politiques ont alors tous conclu que Pierre Bourque avait commis une erreur. Or, M. Noisieux n'est pas de cet avis. Il pense plutôt que le chef de Vision Montréal, ce faisant, a projeté l'image d'un leader fort, capable de mettre le pied à terre et de s'imposer devant les syndicats et le gouvernement Parizeau. «Ceux qui se proposaient de voter pour M. Doré sont devenus ambivalents. Sa colère a montré aux électeurs sa capacité de diriger Montréal».

Au boulot, M. Bourque!

LE DEVOIR

D'autres réactions à l'élection de Pierre Bourque: Marco Genoni, président de la Chambre de commerce de Montréal, a réclamé hier du nouveau maire une action immédiate pour réduire de façon substantielle la taille de l'administration municipale. Car, dit-il, la bureaucratie dans cette ville représente un handicap majeur à son développement.

M. Genoni soutient que «M. Bourque devra trouver le moyen d'assumer un leadership incontestable de façon à ce que le poids relatif de la ville-centre cesse de diminuer».

Pour sa part, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'est attardé à offrir ses félicitations au vainqueur avant d'indiquer sa confiance en la réalisation de deux dossiers régionaux importants, soit le métro et la négociation d'un nouveau pacte fiscal entre Québec et les villes.

M. Vaillancourt, qui a discuté avec M. Bourque hier du prochain congrès des maires, n'a pas commenté davantage, se limitant à dire qu'il voyait d'un bon œil ses relations avec les nouveaux élus.

De son côté, Jack Jedwab, président du Congrès juif canadien, a offert sa pleine collaboration à M. Bourque «dans la mesure où celui-ci donne l'impression d'être très préoccupé par les communautés ethniques».

Enfin, Michel Vézina, président du syndicat des professionnels à la Ville de Montréal, partage la volonté du nouveau maire de réduire le nombre de paliers hiérarchiques. «Un nettoyage là-dedans va permettre à M. Bourque de fonctionner de façon beaucoup plus directe, croit-il. Pour les professionnels, cela signifie qu'ils seront plus proches du centre de décisions. J'ai l'impression que M. Bourque sera beaucoup plus sensible à ce chapitre-là», a-t-il commenté.

NOURAIÉ



OGILVY

1507 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

La plus grande
sélection de tapis
persans

Tapis de qualité supérieure
Tapis neufs, semi-antiques et
antiques

CINQUIÈME ÉTAGE

Nouvelle boutique

Air de femme

- COUTURIERS QUÉBÉCOIS
- ADRIENNE VITTADINI
- ANGELA BUCARO
- BALLINGER GOLD
- MORET
- MOULÉ
- ACCESSOIRES
- TÉLÉPHONE: 849-8080

LES ATRIUMS
870, BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST
MONTRÉAL H2L 4S8 MÉTRO BERRI-UQAM

844-7882

ROBIC
DEPUIS 1992
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 2K2
Fax: (514) 845-7074 TEL: (514) 845-0444
La maîtrise des intangibles

«vivre ensemble»
pour des communautés
en sécurité

semaine de la prévention de la criminalité
6 au 12 novembre 1994

Sécurité publique Québec

Bureau d'assurance du Canada

• MONTRÉAL •

LONGUEUIL

Gladu savoure sa victoire

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le nouveau maire de Longueuil, Claude Gladu, s'est retiré hier pour savourer sa victoire. Après une dure campagne électorale, le principal marchand d'articles de sport de la Rive-Sud se propose d'adopter avant tout une administration proche des gens.

En fait, il est originaire du quartier pauvre, ce qu'on appelait Ville Jacques-Cartier dans les années 50, il a été pompier pendant onze ans, puis il est devenu celui qui vendait des jambières aux amateurs de hockey en leur donnant plusieurs mois pour payer la marchandise, si le client n'avait pas l'argent.

Il a aidé les amateurs de sport et cette attitude l'aurait rendu populaire à Longueuil, ce qui en a fait un conseiller municipal en 1982, et ce qui lui a valu 12 ans plus tard sa victoire à la mairie avec 40,7 % des votes, selon le responsable de ses relations de presse durant la campagne électorale, Jean Battah.

Claude Gladu serait apparu comme le candidat issu du peuple dans cette ville clairement bicephale, la ville plus riche au nord, plus pauvre au sud, cette ville qu'avait choisie René Lévesque après avoir été battu dans le comté de Laurier à Montréal. Claude Gladu possède trois commerces, dont l'un sur la rue Sainte-Hélène dans le Vieux Longueuil, à proximité de sa résidence, un autre ailleurs à Longueuil et un troisième à Belœil.

Le maire Roger Ferland l'avait nommé président de l'Office municipal d'habitation, responsable du comité de développement communautaire, puis membre du comité exécutif de Longueuil. Il a aussi fait parti du comité des finances avant de se voir confier la responsabilité du Parti municipal de Longueuil. Il n'est cependant pas

considéré comme un orateur impressionnant.

Il y a eu de grandes dissensions à Longueuil ces dernières années, les conseillers quittant tour à tour le navire et le maire en étant réduit à fonder un nouveau parti. On raconte aussi que la femme du maire Ferland lui a livré un ultimatum à son tour l'an dernier, exigeant de passer six mois par année à leur résidence de Floride ou de se voir acculé à une séparation. Le maire sortant s'en ira donc se faire bronzer en Floride et la ville de 130 000 habitants aura dorénavant le marchand de sport pour diriger ses destinées.

Claude Gladu a promis de ne pas hausser les taxes et il envisage de privatiser la compagnie de transport public de la Rive-Sud. Les associations de locataires de HLM se méfient de



Claude Gladu

lui car il a refusé de les reconnaître quand il présidait l'Office des HLM. Son principal projet serait celui d'une corporation de développement économique au moment où le budget de Longueuil atteint les 110 millions \$. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale se situe maintenant à 117 000 \$ à Longueuil, à mi-chemin entre la résidence de 97 000 \$ à Greenfield Park et de 138 000 \$ à Boucherville, mais loin du cottage de 181 000 \$ à Saint-Lambert et à raisonnable distance de la maison de 134 000 \$ à Brossard, selon le relevé récent du journal *Les Affaires*.

Les taxes sur le bungalow moyen sont de 2143 \$ à Longueuil et le service de la dette représente 22,3 % des dépenses, du moins à la fin de 1993, ce qui est nettement moins élevé qu'à Boucherville (33,6 %), mais bien davantage qu'à Saint-Lambert (14,1 %).

Élections scolaires: moins de commissaires désignés par acclamation

LE DEVOIR

Les élections scolaires semblent susciter un plus grand attrait cette année: 41 % des postes de commissaires dans les commissions scolaires catholiques seront à combler le 20 novembre prochain. Il y a quatre ans, alors que se tenait la dernière élection scolaire provinciale, 27 % des postes étaient à combler, tous les autres postes ayant été désignés par acclamation.

La Fédération des commissions scolaires du Québec, qui publiait hier ces chiffres, estime donc que l'intérêt est croissant envers la fonction

de commissaire et les enjeux du système public d'enseignement. Dimanche dans deux semaines, ce seront donc 842 postes de commissaires qui devront être comblés à travers le Québec, dans 136 commissions scolaires catholiques.

Les hasards de la vie politique font qu'en deux mois bon nombre de Québécois auront cette année à voter trois fois: lors de l'élection provinciale de septembre, lors des élections municipales de dimanche dernier dans plusieurs municipalités, et lors de cette élection scolaire le 20 novembre.

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

C'est avec l'objectif de repousser les frontières des soins infirmiers que s'est ouvert hier à Montréal le congrès de l'Ordre des infirmières.

Pendant deux jours, 1200 infirmières de tous les coins du Québec traiteront du thème de l'heure au sein de leur Ordre: les infirmières cliniciennes, ces infirmières au rôle plus étendu.

La présidente de l'Ordre, Mme Ghyslaine Desrosiers, a officiellement ouvert le congrès hier en invitant les déléguées à réfléchir sur l'avenir de leur profession devant les technologies, les budgets qui se font de plus en plus serrés dans le domaine de la santé, les soins qui sont de plus en plus complexes.

Cinq voies sont en émergence qui supposent un élargissement du rôle de l'infirmière: l'infirmière clinicienne, la coordonnatrice du suivi de clientèle, l'infirmière sage-femme, l'infirmière au triage (des patients à l'urgence) et l'infirmière clinicienne spécialisée.

L'Ordre des infirmières ouvre son congrès

Repousser les limites des soins infirmiers

L'infirmière clinicienne possède un baccalauréat assorti d'un complément de formation ou d'une expérience spécifique. Par exemple, elle peut faire une évaluation initiale de la santé, prescrire des médicaments de base, ajuster des médicaments, enseigner aux malades chroniques des programmes pour mieux gérer leur état de santé, etc.

L'Ordre prône le développement de la profession d'infirmière clinicienne particulièrement dans les CLSC et en milieu hospitalier spécialisé, pour les soins intensifs néonataux, la gériatrie, l'oncologie, la cardiologie et la santé mentale.

La pratique des «nurse practitioners» est plus développée aux États-Unis et, en Ontario, le gouvernement veut agir en ce sens. Le cas ontarien sera d'ailleurs étudié aujourd'hui au congrès.

À la lumière des expériences nord-américaines, «on peut d'ores et déjà anticiper plusieurs bénéfices de la pratique des cliniciennes pour les usagers et le système», assure Mme Desrosiers.

Pour le système, cela peut représenter des économies dans les soins de santé. De

plus, cela peut être un moyen de dispenser des soins en région éloignée, où il existe un problème d'accessibilité.

Pour les patients, la pratique d'infirmière clinicienne est aussi profitable. Mme Desrosiers rapporte les évaluations des expériences faites ailleurs: les infirmières consacrent davantage de temps aux patients, elles procèdent à une évaluation plus complète, ont moins recours à la médication, renseignent davantage les patients et solutionnent un grand nombre de problèmes de santé courants. Les patients expriment un niveau de satisfaction élevé.

À Nashville, au Tennessee, les services d'urgence ont été réorganisés pour réduire les temps d'attente. Les «nurse practitioners» examinent le patient, commencent les procédures diagnostiques, interprètent les résultats de laboratoire et de radiographie, font des points de suture, installent des attelles, effectuent un suivi téléphonique 48 heures après le départ du patient.

Le sujet sera l'objet d'un débat aujourd'hui entre un médecin, un dirigeant d'hôpital, un administrateur de régie régionale de la santé et deux infirmières.

Santé et éducation: la CSN a peur que le PQ copie les libéraux

PRESSE CANADIENNE

La CSN prévient le gouvernement péquiste de ne pas prendre prétexte de la découverte d'un déficit plus élevé que prévu pour faire payer encore les travailleurs du secteur public et miner des négociations qui sont déjà en cours en santé et en éducation.

C'est la vice-présidente de la CSN responsable des négociations dans le secteur public et parapublic, Claudette Carboneau, qui a rencontré la presse hier pour avertir le gouvernement péquiste de ne pas essayer de servir aux syndiqués le même remède amer que les libéraux.

«Le gouvernement doit protéger l'emploi,

les programmes et les services», lançait-elle.

Des négociations sur la protection de l'emploi sont en cours depuis avril et mai derniers avec deux ministères, Santé et Services sociaux et Éducation, et celles-ci vont bon train. Ces négociations portent précisément sur le maintien des emplois, dans le cadre des compressions budgétaires annoncées au fil des ans et à cause de la réforme de l'enseignement collégial, par exemple. Dans le domaine de la santé, environ 700 postes ont été supprimés, selon Mme Carboneau. Les organisations syndicales négocient pour tenter d'en minimiser les répercussions.

Ces derniers jours, le premier ministre

Jacques Parizeau révélait que le déficit atteindrait les 5,5 milliards \$, ce qui a poussé la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois, à annoncer pour 250 millions \$ de compressions supplémentaires dans les différents ministères. C'est là que la CSN craint d'être frappée de nouveau.

«Il nous apparaît inquiétant que le nouveau gouvernement s'apprête à appliquer de nouvelles compressions. Ces compressions se traduisent constamment par des réductions d'effectifs et par la détérioration des services publics. On ne veut plus être placés devant des situations de fait. On veut débattre de l'avenir des réseaux», clamait Mme Carboneau.

Résultats finals de l'élection montréalaise

Voici le résultat final de l'élection municipale à Montréal pour les postes de maire et de conseillers.

Légende: CD-ME — Coalition démocratique-Montréal écologique; PEBM — Parti Elephant blanc de Montréal; PM — Parti des Montréalais; RCM — Rassemblement des citoyens de Montréal; VM — Vision Montréal; x — candidat sortant.

Mairie	
Pierre JCAIard(désisté)	0
Michel Bédard PEBM	2680
Jean-Luc Bouspiél	1392
Pierre Bourque VM	135207
Glenmore Browne	867
Carole Caron	1553
Jérôme Choquette PM	37100
Yolande Cohen CD-ME	12983
x Jean Doré RCM	91557
Patricia Métiévier	825
Marc Rainville	382
Carl Zéphir	436

District 01 Cartierville	
Viken Afarian RCM	1509
x Pierre Gagnier VM	4490
John Roumeliotis PM	1115
Marc Rubin CD-ME	152

District 02 Acadie	
Luc Boily CD-ME	179
Noushig Eloyan VM	3190
Catherine Gonis RCM	1902
x Gérard Legault PM	1653

District 03 Ahuntsic	
Hasmi Belleli VM	3458
Michel Bureau PM	943
Christian Coutu PEBM	128
Michel L'Allier RCM	2182
Jean-Pierre Le Blanc CD-ME	203
Ghassan Saba	572

District 04 Saint-Sulpice	
Maurice Beauchamp VM	2602
x Michel Benoit	2125
Max De Carrier CD-ME	98
Daniel Ducharme RCM	1540
Karine Hénault PM	263

District 05 Fleury	
Micheline Franche PEBM	88
x Pierre Lachapelle RCM	2652
Jean-Pierre Laforge PM	543
Pierre Poulin CD-ME	130
Colette St-Martin VM	4151

District 06 Soult-au-Récollet	
David Bédard PEBM	89
Serge-Eric Bélanger VM	3229
x Sylvie Lantier RCM	1916

Gérald Larose PM	730
Pat Moore CD-ME	89

District 07 Saint-Michel	
Michele A.Benigno CD-ME	283
Donato Caivano RCM	737
x Pasquale Compièrchio PM	1711
Paolo Tamburello VM	2403

District 08 Jean-Rivard	
Daniel Boucher VM	1954
Pietro Bozzo CD-ME	207
Antoinette Corrado PM	672
x Micheline Daigle RCM	1338

District 09 François-Perrault	
Lyse Brunet RCM	1303
x Vittorio Capparelli VM	2277
Mario Laquerre CD-ME	147
Frank Venneri PM	1000

District 10 Villeroy	
x Joseph Biello RCM	1937
Aoura Bizarri CD-ME	194
Bertrand Côté PEBM	112
Sylvain Lachance VM	2516
Mario Spina PM	871

District 11 Octave-Crémazie	
Roger Caron CD-ME	310
Yves Montplaisir PM	603
Anie Samson VM	2825
Marie-André Thollon RCM	1946

District 12 Jarry	
Normand Laberge PM	534
Victor Martel CD-ME	265
Danielle Métras RCM	1937
Denis Mineau PEBM	109
Achille Polcaro VM	2659

District 13 Parc-Extension	
Angelos Diacoumicos VM	1968
x Konstantinos Georgoulis RCM	2419
Christos Karidogiannis	828
Sofoklis Rasoulis	959
George Savvidakis PM	804
Peter Stamadianos CD-ME	213

District 14 Saint-Edouard	
Sylvia D'Apollonia CD-ME	214
x Pierre Goyer VM	2441
Nadir Haddam RCM	958
Luis Tampan PEBM	64
Josie Tavormina PM	633

District 15 Père-Marquette	
Gérard Côté RCM	1529
Robert Laramée VM	2572
Isabelle Leduc CD-ME	241
Domenico Leo PM	385
Alain Perrier PEBM	69

District 16 Louis-Hébert	
Hubert Deraspe VM	2619
Gilles Guy	201
France Maher RCM	2076
Danièle Monfette CD-ME	239
Daniel Simoni PM	861

District 17 Étienne-Desmarteau	
x Léa Cousineau RCM	2177
Michelle Daines VM	3322
Pierre-Erick Noël PM	434
Joseph Vega CD-ME	153

District 18 Marie-Victorin	
Ketty Beauregard (colistière) VM	4122
Pierre Boisseau RCM	2015
Richard Guertin PM	1091
Angel Martinez CD-ME	210

District 19 Bourbonnière	
Pierre Aubry PM	718
Claude Frenière VM	2273
x André Lavallée RCM	2919
Carmen Moral-Suarez CD-ME	208

District 20 Rosemont	
Jean-Guy Aubé CD-ME	220
Jeanne-Mance Calvé PM	450
Robert Côté VM	2414
x Michel Lemay RCM	2381
Jean Trottier	1042

District 21 Lorimier	
Gilles Bonin VM	1685
Guyline Gendron PEBM	114
Rachel Michie CD-ME	271
Gilles Poulin PM	454
Richard Théorêt RCM	1841

District 22 Plateau-Mont-Royal	
Pauline Beaudry CD-ME	432
x Thérèse Daviau(colistière) RCM	2390
Marc Lavigne (colistier) PEBM	87
Bernard Matte PM	258
Françoise Salou VM	2010

District 23 Laurier	
Monique Côté VM	2116
Richard Lemay	55
Benoît Mainguy PEBM	88
Michel Perrault (colistier) CD-ME	676
Louise Roy RCM	2254
Gilbert Thibodeau PM	455

District 24 Mile End	
Bernard Bourbonnais CD-ME	1272
Charles Filo	89
Helen Fotopoulos RCM	1815
Yves Robitaille PEBM	116
Jean Roy VM	1784
Robert Stec PM	696

District 25 Jeanne-Mance	
Robert Keaton VM	1466
Nicolas Landré PM	384
Perry Niro RCM	698
x Michel Prescott	1741
Felicia Pugliese	103
Michel Rainville PEBM	71
Dimitri Roussopoulos CD-ME	648
Rudolph Scalzo	21

District 26 Peter-Mc Gill	
x Nick Auf Der Maur	1469
Douglas Buckley-Couvrette CD-ME	203
Pierre Corbeil PEBM	53
Georgine Coutu VM	1694
Malcolm Mc Lean RCM	640
Van H.Petteway PM	477

District 27 Côte-des-Neiges	
x Abe Limonchik RCM	1429
Pierre-Yves Melançon VM	2118
Michèle Potvin (colistière) PM	1154
Robert Saint-Louis CD-ME	211

District 28 Darlington	
Jack Chadirdjian VM	1556
Robert Mandel PM	1259
x Hubert Simard RCM	1428
Bill Sloan CD-ME	215

District 29 Victoria	
Armand Essiminy RCM	497
David Fuchs	443
David Ly Lac Huy PM	1997
Reuven Shultz CD-ME	133
x Saulie Zajdel VM	2032

District 30 Snowdon	
Joel Bonn VM	598
Kurtis Law RCM	333
Henri Lemarchand PM	600
x Marvin Rotrand CD-ME	2988

District 31 Notre-Dame-de-Grâce	
Michael Applebaum PM	1566
David Mowat VM	1535
Dan Philip CD-ME	1039
Hugh A.Smith RCM	940

District 32 Loyola	
Mirka Bozzato VM	1523
Al Rhino Feldman	161
x Sharon Leslie RCM	1422
Deborah Rankin CD-ME	397
Jeremy Searle PM	1680

District 33 Décarie	
Denise Arvanitakis PM	766
x Sam Boskey CD-ME	1811
Yves La Roque de Roquemune RCM	610
Albert Sévigny VM	1247

District 34 Émard	
Angelo Anfossi	1178
Marc Bissonnette PM	477
Paula Boutis CD-ME	57
x Nicole Caron Gagnon	715
Robert Gagnon VM	1968
Louise Latour RCM	878

District 35 Saint-Paul	
Pierre Balcer CD-ME	119
Philippe Bissonnette VM	3328
x Jean Durivage RCM	1255
Deepak Massand	45
Serge Sauvageau PM	290

District 36 Saint-Henri	
Michael Chamberlain CD-ME	199
x Germain Prigent VM	2713
Dave Schuilenburg PM	224
Benoît St-Jean RCM	678

District 37 Pointe-Saint-Charles	
Herman Alves PM	967
Christian Dubois VM	1273
Raymond L'Heureux RCM	880
x Marcel Sévigny	1474

District 38 Saint-Jacques	
Roger Annis	43
x Sammy Forcillo VM	3344
Serge Lamontagne PM	376
Claudine Metcalfe RCM	2034
Françoise Thériault CD-ME	290
Lionel Touzin PEBM	75

District 39 Sainte-Marie	
Richard Brunette PM	623
x Serge Lajeunesse RCM	1720
Sylvain Larose PEBM	86
Martin Lemay VM	2448
Alain Tremblay CD-ME	215

District 40 Hochelaga	
Martin Baller PM	329

LE DEVOIR

POLITIQUE

Parizeau ira causer association à Toronto

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau se rendra à Toronto le 22 novembre, où il présentera sa vision de l'association économique qu'il souhaite maintenir avec le reste du Canada, une fois le Québec devenu souverain.

En parlant aux Canadiens anglais, M. Parizeau va s'adresser du coup aux Québécois, pour rappeler que la souveraineté n'exclut pas l'association, et que les souverainistes ne sont pas, comme prétendent leurs adversaires, isolationnistes.

C'est une façon de réintroduire la notion d'association dans le discours souverainiste, alors que les adversaires du PQ martèlent depuis des mois que la souveraineté c'est la rupture et que seul le fédéralisme est garant du maintien de l'union écono-

mique canadienne.

M. Parizeau prononcera un discours sur ce thème au Canadian Club. Il aura aussi un entretien avec son homologue ontarien Bob Rae, une prise de contact. Il sera accompagné de la ministre des Affaires canadiennes, Louise Beaudoin.

Le message sera d'autant plus pris au sérieux au Québec, que M. Parizeau s'engagera directement auprès de nos voisins à maintenir avec eux cette association économique.

D'ailleurs, ce passage à Toronto est la première visite de M. Parizeau à l'extérieur du Québec depuis les élections, ce qui revêt également, aux yeux de ses conseillers, une valeur symbolique. Le premier ministre aurait pu aller d'abord à New York, Washington (où il a été invité par l'American Council for Quebec Studies le 17 novembre) ou Paris (où se rendra Bernard Landry la même semaine).

S'il va à Toronto d'abord, explique-t-on dans son entourage, c'est parce que le Canada demeure le premier partenaire du Québec. Il faut dire que la situation politique en France comme aux États-Unis ne se prête pas à une visite à court terme du chef du gouvernement.

Dans son discours intitulé «A Frank Talk Between Neighbours About The Present And The Future», M. Parizeau va également chercher à montrer que le problème québécois ne peut pas être réglé dans le cadre constitutionnel actuel et que même si le NON l'emportait au référendum, la volonté d'autonomie du Québec resterait intacte. Il tentera également de dissiper quelques malentendus par exemple sur la légitimité pour un Québec souverain de garder le dollar canadien comme devise et sur le caractère démocratique et tolérant du Québec à l'égard des minorités.

Comment éviter l'affrontement partisan au référendum?

Des péquistes rêvent de recréer l'esprit de Bélanger-Campeau

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour gagner le prochain référendum, des péquistes pensent qu'il faut recréer l'esprit consensuel qui régnait au moment de la commission Bélanger-Campeau, en 1991, et éviter de transformer la bataille référendaire en bataille partisane.

C'est pourquoi des militants de l'Outaouais ont proposé, mais en vain, samedi, au Conseil national du PQ, de mettre sur pied une commission itinérante chargée de rechercher «un vaste consensus populaire au-delà des lignes de parti».

L'objectif de cette proposition, a expliqué au *Devoir*, hier, son auteur, Bernard Bouthillette, c'était de créer un véhicule, un forum pour permettre de rallier les Québécois autour d'un projet de pays, avant que la logique partisane de l'affrontement, ne prenne le dessus.

«Le projet de souveraineté, c'est celui d'un peuple, pas celui des partis», dit M. Bouthillette.

La règle du débat référendaire veut que soient créés deux comités, l'un pour le OUI dirigé par Jacques Parizeau, l'un pour le NON, dirigé par Daniel Johnson, avec leur machine partisane respective.

M. Bouthillette craint que les libéraux ne se reconnaissent dans l'organisation du NON, même si certains sont prêts à voter OUI à la souveraineté, uniquement parce que le camp du NON est dominé par les libéraux. Et que des souverainistes, pris dans la logique partisane, combattent la souveraineté.

Pour prévenir les coups, M. Bouthillette et les militants de l'Outaouais estiment qu'il faut, avant que les camps du OUI et du NON se mettent en place, passer par une période de reconstruction du consensus qui existait à l'époque de la Commission Bélanger-Campeau. Et pour y parvenir, proposent de prendre la même recette: une commission itinérante.

La proposition a été battue samedi. Des partisans ont fait valoir qu'il valait mieux compter sur ses propres moyens, ceux du PQ et du Bloc, pour convaincre les Québécois de voter OUI. Ils affirmaient que le temps presse. Et que c'est à Mario Dumont de se rallier, pas aux péquistes à faire des compromis. Ces arguments allaient à l'encontre de l'appel lancé par M. Parizeau d'oublier l'esprit de chapelle.

Le député de Borduas, M. Jean-Pierre Charbonneau, est parmi ceux qui abondent dans le même sens que M. Bouthillette. A son avis, les souverainistes ne gagneront pas le référendum

s'ils se contentent, comme en 1980, de dénicher des membres de l'élite, dans une région ou une autre, et de les faire se déclarer favorables à la souveraineté. Il faut que le peuple s'empare du projet.

Et pour ce faire, il faudra «un exercice de parole», des forums publics, ou les indécis, ou ceux qui étaient prêts, en 1991, à appuyer la souveraineté, mais ont battu en retraite depuis, viennent exprimer leurs angoisses, leurs peurs, leurs objections à la souveraineté et que s'engage la discussion.

Il ne sera pas suffisant de parler aux gens, leur faire de beaux discours, leur présenter les travers du régime fédéral canadien, soutient M. Charbonneau. Il faut les faire parler. S'agit-il d'une espèce de thérapie collective? Le député de Borduas n'y voit pas de mal.

Selon lui, le résultat des dernières élections, avec 44,3 % des suffrages aux libéraux, montre bien que la stratégie de la peur marche encore, puisque le Parti libéral a fait campagne sur ce thème, et en particulier à la fin. La pire erreur que feraient les péquistes serait de nier l'existence de ce peurs, pense le député. Il faut admettre que la souveraineté est un grand changement et que tout changement provoque de l'angoisse, légitime.

Aussi, selon M. Charbonneau, les péquistes ne doivent pas mépriser ceux qui expriment ces peurs, ou les traiter de haut, mais plutôt accepter d'en parler, adopter avec eux une attitude d'écoute et de compréhension. Il ne faut pas dire aux indécis qu'il serait à peu près temps qu'ils comprennent qu'il n'y a que la souveraineté pour régler nos problèmes. Il faut leur dire: l'es pas d'accord, je comprends, l'as peut-être raison sur certains points, l'as peut-être peur de certains choses, veux-tu on va en parler.

Samedi, M. Parizeau a invité ses partisans à réfléchir à la structure de la campagne référendaire. Des questionnaires seront envoyés dans les associations de comités.

Entre-temps, d'ici quelques semaines, le PQ et le Bloc vont mettre sur pied une structure de coordination entre eux. Tandis qu'en marge, des organisations souverainistes mais non partisans vont mettre en place une structure parallèle réunissant, dans une coalition, syndicats, artistes, gens d'affaires, groupes nationalistes, agriculteurs, etc.

Ces groupes vont discuter entre eux de leur propre stratégie de campagne, jusqu'à ce que la loi référendaire les force à s'arrimer avec la structure dirigée par le PQ.

EN BREF

LES DÉPUTÉS RAPPELÉS PLUS TÔT AU PRINTEMPS?

Québec (Le Devoir) — Afin de faire adopter un plus grand nombre de projets de loi avant le référendum, le gouvernement pourrait convoquer les députés un mois plus tôt que prévu à l'Assemblée nationale, le printemps prochain. Les travaux parlementaires reprendraient donc en février plutôt qu'en mars. L'hypothèse a du moins été évoquée au conseil des ministres. Elle sera retenue si le gouvernement ne parvient pas à faire adopter toutes les lois qui lui importent en décembre. Les députés, élus le 12 septembre, ne seront convoqués en effet que le 29 novembre prochain en Chambre, ce qui ne laisse guère plus de quatre semaines pour faire adopter des lois avant le congé des Fêtes. En outre, le règlement de l'Assemblée nationale prévoit que pour qu'un projet de loi soit adopté avant Noël, il doit avoir été présenté avant le 15 novembre, à moins d'avoir obtenu le consentement de l'opposition. Le gouvernement pourrait présenter des projets de loi, en faire adopter le principe avant Noël, en faire l'étude en commissions parlementaires en janvier et les faire adopter en février, avant la présentation des crédits et du budget qui monopolisent les députés durant la majeure partie de la session printanière. Une décision sur cette stratégie sera prise en décembre.

OUI OU NON? LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX PRENDront POSITION

Ottawa (PC) — Les fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec pourront afficher leurs couleurs souverainistes sans craindre de représailles lors du prochain référendum sur la souveraineté au Québec.

«Depuis la décision de la Cour Suprême en 1991, nous avons des droits politiques. Je suis convaincue que nos membres qui sont militants vont bien participer à la campagne référendaire», a déclaré hier à la *Presse Canadienne* Joane Hurens, vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), section Québec.

«Sur papier, nous avons les mêmes droits que n'importe quel citoyen et on les exerce de plus en plus», a ajouté Mme Hurens, donnant comme exemple le dernier scrutin fédéral au cours duquel de nombreux fonctionnaires ont travaillé à défaire les candidats conservateurs.

Lors du dernier référendum sur la souveraineté au Québec, en mai 1980, deux députés de la région de la capitale fédérale, les libéraux Jean-Robert Gauthier et Gaston Isabelle, voulaient que le gouvernement fédéral adopte une loi interdisant aux fonctionnaires fédéraux de travailler pour le «Oui».

M. Isabelle, qui a depuis pris sa retraite, avait même traité de «fonctionnaires Iscariotes» ceux qui voulaient militer aux côtés du Parti québécois, une allusion à Judas Iscariote, le traître de l'Évangile.



PHOTO PC

Le premier ministre Jean Chrétien poursuit sa tournée asiatique. Il a notamment rencontré hier le président chinois Jiang Zemin à sa résidence de Pékin.

Jean Chrétien en Chine

Accord de coopération nucléaire sino-canadien

Le premier ministre Li Peng s'étonne de l'absence du Québec

Pékin (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien, à la tête d'une imposante délégation de premiers ministres et de chefs d'entreprise, a signé des millions de dollars de contrats hier après avoir rencontré le premier ministre chinois Li Peng.

Mais la plus grosse prise de cette mission commerciale, la conclusion d'un contrat de 2,4 milliards \$ pour des réacteurs nucléaires Candu, a échappé aux fonctionnaires canadiens. Jean Chrétien et Li Peng ont toutefois signé un accord de coopération nucléaire pour garantir que les biens et l'équipement fournis par le Canada ne serviront pas à des programmes d'armement nucléaire.

Mais le contrat des Candu n'a pas été formellement signé, apparemment parce que le premier ministre Li refuse d'assister à la signature de contrats commerciaux. Les fonctionnaires indiquent que la signature aura probablement lieu aujourd'hui.

Jean Chrétien a fait part de ses inquiétudes quant à la violation des droits de la personne durant sa rencontre avec son homologue Li, affirmant avoir dit au premier ministre chinois: «Nous ne lions pas le commerce aux droits de la personne mais nous voulons poursuivre le dialogue sur les droits de la personne».

Le premier ministre canadien a précisé que le dialogue s'établirait sur

des bases telles que l'accord de formation de juges supérieurs en Chine.

«Il ne s'agissait pas d'une confrontation», a indiqué M. Chrétien. «C'était un énoncé de faits.»

Le ministre Li a ouvert sa rencontre privée avec Jean Chrétien en soulignant l'un des problèmes politiques du premier ministre canadien: les séparatistes du Québec. Jean Chrétien parlait de la taille de la délégation commerciale — neuf premiers ministres, deux leaders territoriaux et 400 dirigeants d'entreprises — quand le ministre Li a fait remarquer que le Québec n'en faisait pas partie.

«Oui, mais je suis Québécois», a répondu le premier ministre.

Le Québec n'est pas représenté en Chine parce que Jacques Parizeau n'a pas voulu y aller et que Jean Chrétien ne l'a pas autorisé à déléguer un membre de son cabinet.

Les données chinoises montrent que durant les neuf premiers mois de 1994, le Canada a exporté pour 1,089 milliard \$ de biens en Chine, une augmentation de 3,8 % par rapport à la même période l'an dernier, et importé 959 millions \$ de biens chinois, une hausse de 12,5 %.

La Chine représente le cinquième marché d'exportation du Canada en importance et le Canada constitue le 13e marché en importance pour Pékin, selon les données chinoises.

DU 7 AU 14
NOVEMBRE.

Roche-Bobois se plie en 8!
Pendant 8 jours, venez vous offrir tout ce qui vous fait rêver chez Roche-Bobois. Salons cuir ou tissu, meubles par éléments, tables repas, tables basses, chaises, lampes, tapis... Collections les Contemporains ou les Provinciales: tout est à prix «8 jours».
Du 7 au 14 novembre, les 8 jours exceptionnels sont aussi exceptionnels par leur choix que par leur prix.
Ne les manquez pas chez Roche-Bobois.

ROCHE
BOBOIS

Montréal, 1425, boul. René Lévesque Ouest, H3G 1T7, tél.: 514-871-9070
Ouvert dimanche le 13 novembre.



Cadillac Seville STS (DEMO)

Numéro d'inventaire # 94-931

PDSF 57 653\$

Taux 8,5%

Valeur de rachat 23 900\$

Comptant 2500\$ + taxe

Terme 36 mois

Paiement 804\$ + Taxe

RONDEAU
PONTIAC BUICK CADILLAC Vaux

Demandez Jean-Paul Streifer

Directeur des parcs et location

505, rue St-Jacques, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

347-3711

Montréal 856-7700

LE DEVOIR

LE MONDE

De nouvelles offensives musulmanes se préparent en Bosnie

Les Serbes seraient prêts à négocier

Les avions de l'OTAN survolent de nouveau Sarajevo

Genève (Reuter) — La recrudescence des combats entre forces musulmanes et serbes en Bosnie va créer un nouvel équilibre militaire susceptible d'infléchir favorablement l'attitude des Serbes dans les négociations de paix, a déclaré hier Yasushi Akashi.

«En ce moment, comme vous le savez, les Serbes de Bosnie sont contre le plan de paix du groupe de contact», avait déclaré l'émissaire de l'ONU en ex-Yougoslavie, avant l'ouverture de la réunion de Genève sur la crise bosniaque.

«Mais avec le changement de situation (en Bosnie), ils vont se montrer plus disposés à négocier avec le groupe de contact», a-t-il souligné.

Une conviction qu'il a réitérée à l'issue de la réunion présidée par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

«Je pense que le changement de situation et de circonstances pourra

rendre possible ce qui semblait alors impossible», a-t-il dit.

Aux termes du plan de paix soumis en août dernier aux belligérants par le groupe de contact (Etats-Unis, France, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne), les Serbes se verraient attribuer 49 % du territoire bosniaque, les 51 % restant allant à une fédération croato-musulmane. Les Serbes contrôlent actuellement 70 % de la république de Bosnie.

Boutros Boutros-Ghali a indiqué que les participants à la réunion avaient évoqué les diverses options auxquelles l'ONU pourrait recourir en cas d'escalade du conflit — notamment le retrait des troupes de la FORPRONU de Bosnie.

«Nous sommes très préoccupés par la dégradation de la situation pour des raisons humanitaires», a déclaré Boutros Boutros-Ghali.

«Je pense que les forces gouvernemen-

tales (bosniaques) vont continuer à faire pression sur les Serbes pour conquérir davantage de territoire, aussi la situation n'incite-t-elle guère à l'optimisme», a renchéri Yasushi Akashi.

Yasushi Akashi a déclaré que les Nations unies étaient prêtes à faire appel à la force de frappe aérienne de l'OTAN — même contre les troupes gouvernementales bosniaques — si les circonstances l'exigeaient.

Par ailleurs, l'armée gouvernementale bosniaque (musulmane) a conquis de nouveaux territoires au nord de Sarajevo, et prévoit de nouvelles offensives contre les Serbes pour tirer profit de ses récents succès sur les champs de bataille, a déclaré hier l'ONU.

A Sarajevo, l'ONU a ordonné à l'aviation de l'OTAN de survoler la ville pour la deuxième journée consécutive, hier, la tension restant vive à la suite de duels d'artillerie

entre Serbes et Musulmans. «Il s'agissait d'une présence aérienne préventive», a fait savoir l'ONU.

Selon le porte-parole militaire de l'ONU à Sarajevo, l'armée bosniaque a conquis du terrain sur les hauteurs, sur le site de Krst, à 25 km au nord de la capitale, et menace d'isoler les forces serbes dans la région. Il s'agit d'une portion de territoire de 15 à 20 km², selon l'ONU.

Les Musulmans ont notamment conquis du terrain lors d'une offensive surprise depuis la poche de Bi-hac, ont conquis Kupres dans le centre du pays et tenaient les Serbes dans le secteur de Trnovo, au sud de Sarajevo. En outre, selon le porte-parole militaire de l'ONU, certains signes donnent à penser que les Musulmans se préparent à des mouvements de troupes vers le nord, depuis Bugojno, en direction de Donji Vakuf, tenu par les Serbes. Les Musulmans donnent d'ores et

déjà des chiquenaudes, pour tater le terrain, et des unités d'éclaireurs font route vers Donji Vakuf, troupes et matériel suivent.

Tout cela laisse penser que cette ville «pourrait être la cible de la prochaine offensive de l'armée bosniaque», ajoute le porte-parole.

Face à cela, les forces serbes menacent de «déployer toutes leurs armes disponibles». Pour cela, il faudra retirer les armes lourdes du contrôle de l'ONU et en faire usage contre les Musulmans.

Par ailleurs à la Haye, le premier tribunal pour crimes de guerre créé depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale doit entamer aujourd'hui ses travaux, consacrés exclusivement aux abus commis dans l'ex-Yougoslavie. «Ce ne sera pas une tâche facile», a déclaré le professeur George Aldrich, de l'université de Leyde, expert en droit humanitaire international.

EN BREF

DEUX FEMMES TUÉES EN ALGÉRIE

Tunis (Reuter) — Deux étudiantes algériennes, des sœurs de 26 et de 21 ans, ont été retrouvées égorgées hier dans l'Algérois après avoir refusé un mariage avec de présumés intégristes, rapporte l'agence algérienne APS. Les corps des deux sœurs, enlevées vendredi, ont été retrouvées près de Blida mais on est sans nouvelles de leur père, mère et frère enlevés en même temps à leur domicile de Sidi M'hamed, dans une banlieue du sud d'Alger. Par ailleurs, l'agence, qui cite un communiqué des services de sécurité, précise que 16 islamistes armés ont été tués par les forces de l'ordre entre vendredi et dimanche dans dix régions du pays. Ces décès portent à environ 130 le nombre d'islamistes abattus la semaine dernière.

BURUNDI: JURISTE MENACÉ

Bujumbura (Reuter) — Le président du Conseil constitutionnel du Burundi, Gérard Niyungenge, accuse les services de sécurité de son pays de comploter en vue de l'éliminer. Dans une lettre publiée hier, le magistrat invite instamment Amnesty international à user de son influence pour mettre fin à ce qu'il appelle un complot «persistant» visant à le tuer. Il cite l'explosion d'un colis piégé, le 1er octobre, à son domicile qui a grièvement blessé son frère et provoqué de gros dégâts. «C'est un miracle que moi-même et d'autres membres de ma famille y aient échappé», écrit-il dans cette lettre, dont il a envoyé une copie au nouveau président burundais, Sylvestre Ntibantuganya, élu le 2 octobre. Le magistrat affirme craindre pour sa vie et met en cause, dans l'affaire du colis piégé, le Service de documentation nationale (SDN, chargé de la sûreté intérieure). On a voulu, selon lui, l'éliminer et intimider les autres membres du Conseil pour faire en sorte que la désignation de Sylvestre Ntibantuganya ne puisse pas être éventuellement invalidée par cette instance.

L'ÉTERNEL ABSENT

(Le Devoir) Silvio Berlusconi, président du Conseil italien, est le champion de l'absentéisme à la Chambre des députés de Rome! Selon l'hebdomadaire *L'Espresso* du 4 novembre qui publie des statistiques sur l'assiduité des députés depuis les élections de mars dernier, M. Berlusconi ne s'est pas présenté une seule fois à la chambre législative depuis son élection comme député de la première circonscription de Rome. Mais il n'est pas le seul à négliger ses fonctions parlementaires: 80 des 630 députés ont en effet été absents lors de plus 66 des prises de vote à la Chambre. La plupart des leaders politiques sont dans le même cas: à peine 10% de présence pour Umberto Bossi, chef de la Ligue du Nord, 12% pour Gianfranco Fini, leader de l'Alliance nationale, et 13% pour Massimo D'Alema, chef de file des progressistes.

JIRINOVSKI ARRIVE AUX ÉTATS-UNIS

San Francisco (AFP) — Le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski est arrivé dimanche soir à San Francisco, première étape d'une visite d'une semaine aux États-Unis. M. Jirinovski, auquel le département d'État avait accordé un visa au nom de la liberté d'expression, est le chef du Parti libéral démocrate (LDPR), la deuxième force politique de la Douma (parlement russe). Il n'a pas fait de déclaration à son arrivée à l'aéroport international de San Francisco, en compagnie d'un groupe de députés de son parti et de ses gardes du corps. M. Jirinovski prévoit de rester deux jours à San Francisco avant de se rendre à New York. Selon un porte-parole de son parti, il devait participer à une émission sur la chaîne CBS et rencontrer des rédacteurs de *Time Magazine* au cours de son séjour.

Dégel en Corée

Séoul lève l'embargo contre Pyongyang

Séoul (AFP) — La Corée du sud a annoncé hier une levée progressive de son embargo commercial contre la Corée du nord au moment même où Pyongyang confirmait son intention de mettre en oeuvre un accord conclu avec les États-Unis à Genève sur la refonte de son programme nucléaire.

Ces développements sont intervenus à la veille de l'arrivée à Séoul de M. Warren Christopher, première étape d'une tournée asiatique du secrétaire d'État américain.

Parallèlement des sources autorisées ont déclaré lundi à Séoul que les États-Unis, la Corée du sud et le Japon tiendraient une première réunion de coordination à Séoul sur l'accord de Genève du 21 octobre à l'occasion de la venue de M. Christopher. Une deuxième session tripartite aura lieu en fin de semaine à Tokyo et une troisième la semaine prochaine à Washington.

Dans un discours devant un demi-millier d'hommes d'affaires retransmis à la télévision, le président sud-

coréen Kim Young-Sam a déclaré qu'il allait «activer progressivement des projets de coopération économiques intercoréens» et lever l'interdiction faite aux dirigeants d'entreprises sud-coréennes de se rendre en Corée du nord.

Il a proposé la tenue d'entretiens intercoréens à haut niveau pour fixer le cadre d'une coopération entre les deux pays qui pourrait, a-t-il dit, déboucher sur des projets concrets dès 1995, année du 50e anniversaire de la libération de la péninsule coréenne de la colonisation japonaise.

La coopération économique pourra ouvrir la voie à une réunion des familles séparées entre le nord et le sud du pays et ultérieurement à une réunification de la Corée du nord et de la Corée du sud, a estimé M. Kim.

«Les relations intercoréennes doivent entrer dans une ère de réconciliation et de coopération et suivre les tendances actuelles de l'histoire mondiale», a-t-il déclaré.

La constitution est rejetée

Tirana (AFP) — Le président albanais Sali Berisha a admis hier que le «non» pourrait l'avoir emporté lors du référendum de dimanche sur son projet de nouvelle constitution, ce qui constituerait son premier revers important depuis son arrivée au pouvoir en avril 1992.

Lors d'une conférence de presse à Tirana, M. Berisha a refusé de répondre de manière directe aux questions des journalistes et de dire si c'était le «oui» ou le «non» qui l'avait emporté dimanche, aucun résultat officiel n'ayant encore été rendu public.

Mais il a déclaré qu'il appartenait aux partis politiques «de trouver une solution pour la constitution», admettant implicitement que le projet de constitution qu'il avait proposé avait été rejeté par l'électorat.

«Quel que soit le verdict du peuple, il doit être respec-

té», a ajouté M. Berisha, qui a réaffirmé «(son) engagement pour que l'Albanie ait une constitution».

L'opposition, qui estimait que le projet conférerait des pouvoirs excessifs au chef de l'État et avait appelé les Albanais à le rejeter, a affirmé pour sa part que le «non» l'avait largement emporté.

Le Parti socialiste (PS, ex-communiste), la principale formation de l'opposition, a annoncé, sur la base des indications recueillies par ses observateurs présents dans les bureaux de vote, que 60 à 61 % des électeurs avaient voté «non» et que le «oui» avait obtenu 34 à 35 %.

D'après ces indications, le «non» l'aurait emporté dans 31 villes et le «oui» dans six villes seulement, a déclaré lors d'une conférence de presse le vice-président du PS, Servet Pellumbi.

Rakhmonov gagne au Tadjikistan

Douchanbe (AFP) — Le chef d'État néocommuniste du Tadjikistan, Emomali Rakhmonov, 42 ans, a assis son pouvoir en remportant l'élection présidentielle dans cette ancienne république soviétique, avec 60 % des voix, a annoncé hier la commission électorale centrale.

Les 40 % restant de suffrages du scrutin de dimanche se répartissent entre le seul candidat de l'opposition, l'ancien premier ministre Abdoumalik Abdoulladjanov, et des bulletins blancs ou nuls, selon les résultats préliminaires officiels cités à l'AFP par Mizro Kabirov, porte-parole de la commission électorale centrale.

L'état-major de M. Abdoulladjanov — un représentant du nord industriel du pays — refusait hier en journée de commenter les résultats de l'élection, après avoir fait état de multiples irrégularités la veille. Le Tadjikistan est la plus pauvre des anciennes ré-

publiques soviétiques, dont l'économie s'est littéralement écroulée depuis la fin de l'URSS, en même temps que le pays s'enfonçait dans la guerre civile.

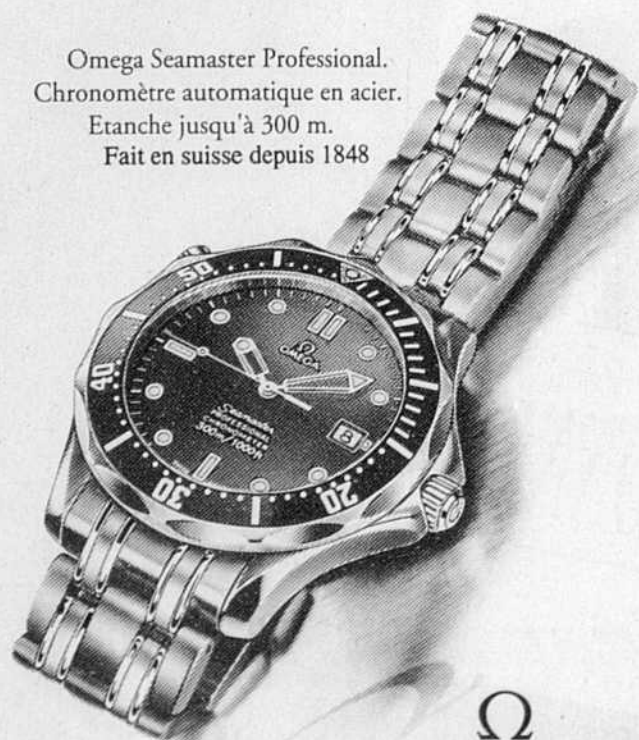
La victoire d'Emomali Rakhmonov légitimise la position du numéro un tadjik, qui avait été porté à la présidence du Parlement, et par voie de conséquence à la tête de l'État tadjik, après la victoire de ses forces néocommunistes contre une coalition islamiste fin 1992.

Cette victoire renforce également la main-mise, sur ce petit pays d'Asie centrale (5,4 millions d'habitants), du clan de M. Rakhmonov, les «Kouliabsi», selon les diplomates et observateurs sur place.

Les Kouliabsi, originaires de la région de Kouliab dans le sud du pays, avaient fourni l'essentiel des forces contre les combattants islamistes en 1992, originaires des régions de Garm (nord) et Kourgan-Tioubé (sud).

OMEGA

Omega Seamaster Professional.
Chronomètre automatique en acier.
Étanche jusqu'à 300 m.
Fait en suisse depuis 1848



Ω
OMEGA
Le symbole de l'excellence

Bijouterie
GAMBARD

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

Le monde change L'ÉTAT DU MONDE AUSSI



Le seul annuaire
économique
et géopolitique mondial
entièrement mis à jour

«... de loin la meilleure
publication du genre en
français. Je le recommande,
sans aucune espèce de réserve,
à tous ceux qui veulent élargir
leurs horizons sur un monde
que l'on ne connaît que
trop mal.»

Claude Picher, *La Presse*

704 pages - 24,95 \$

LE DEVOIR

CKAC 730

Boréal

Qui m'aime me lise.



Conseil scolaire de l'île de Montréal Vente pour taxes

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal vendra le 7 décembre 1994 des immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires.

La liste de ces immeubles sera publiée dans le journal LE DEVOIR les mercredis 9 novembre et 16 novembre 1994.

• LE MONDE •

Sommet franco-africain

Mobutu fête son retour en grâce

Les dirigeants rwandais n'ont pas été invités à Biarritz

Biarritz (Reuter) — Le président zaïrois Mobutu Sese Seko est arrivé rayonnant hier au 18e sommet franco-africain de Biarritz, qui marque son retour en grâce, et s'est même permis de critiquer la décision de la France de ne pas avoir invité le nouveau gouvernement rwandais.

Accueilli avec les honneurs militaires à la descente de son Falcon-50 par le ministre français de la Coopération, Michel Roussin, le chef de l'Etat zaïrois s'est montré ravi d'être de nouveau admis parmi les amis de la France.

Peu après son arrivée, il a organisé une conférence de presse à son hôtel pour évoquer notamment la situation autour des Grands Lacs. Il a dit avoir évoqué la non-invitation du Rwanda avec le président du Burundi, Sylvestre Ntibunganya.

«Tous les deux, nous avons regretté cette décision d'un pays ami, qui est la France. Cette présence aurait pu aider et donner aux dirigeants rwandais l'occasion de s'exprimer. Maintenant, nous allons parler du Rwanda sans le Rwanda. C'est difficile», a expliqué le maréchal Mobutu.

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a justifié la position de Paris en disant qu'il fallait «attendre que les choses évoluent un peu».

Il avait dit auparavant sur RFI que la France avait jugé «prématuré de lancer des invitations» aux dirigeants rwandais en raison des lenteurs dans la constitution du tribunal international chargé de juger les responsables des massacres.

Le président Mobutu a en outre parlé de sa volonté d'organiser une conférence régionale sur le Rwanda. «J'ai hésité à m'occuper du Rwanda. J'ai choisi d'abord de venir ici».

Il a également défendu la position de son pays dans le conflit. «Jamais le territoire zaïrois ne servira de base pour la reconquête du Rwanda», a-t-il assuré.

Mobutu Sese Seko, qui avait été tenu à l'écart par ses alliés occidentaux avant d'effectuer son retour sur la scène internationale lors du sommet de la francophonie l'an dernier à l'Ile Maurice, n'a pas caché sa joie d'être à Biarritz.

Il a souligné qu'il était venu «par plaisir, plaisir des retrouvailles, uniquement pour cela».

«Si je suis là, à Biarritz, c'est parce que je tiens à respecter ma parole. Le président Mitterrand m'a invité dans une lettre», a-t-il déclaré en assurant qu'il n'était pas là «pour (se) venger». Mais, a-t-il poursuivi, «je ne peux à aucun moment accepter que quelqu'un me mette sous surveillance».

Critiqué pour son refus d'appliquer la démocratisation et qualifié de «coffre-fort ambulante coiffé d'une toque en léopard» par l'ancien ministre français de l'Action humanitaire Bernard Kouchner, Mobutu Sese Seko a affirmé qu'il n'était «pas amer». «Je suis sans rancune», a-t-il dit.

Alain Juppé a jugé normale la présence du chef de l'Etat zaïrois car, a-t-il souligné, «le processus de démocratisation, de partage du pouvoir est en marche. Alors, pourquoi ne pas en tenir compte?».

Evoquant la situation dans son propre pays, le président Mobutu a assuré qu'il ne se passait «rien de négatif» entre le premier ministre Kengo wa Dondo et lui. «C'est moi qui ai favorisé la démocratisation. Je ne l'ai pas sabotée. C'est moi qui ai engagé le processus démocratique», a-t-il affirmé.

Les Palestiniens marquent des points

Comme annoncé dimanche, Israël a rouvert hier le Caveau des Patriarches à Hébron, en Cisjordanie occupée, après l'avoir divisé en une synagogue et une mosquée et mis en place de sévères mesures de sécurité. Seuls deux fidèles musulmans se sont rendus à la prière de l'aube, alors que plus de 150 colons juifs venaient au lieu saint.

D'APRES AFP

Jérusalem — Les Palestiniens viennent d'enregistrer trois acquis symboliques dans la bataille pour Jérusalem, provoquant ainsi l'irritation d'Israël mais aucune mesure coercitive immédiate.

Au grand dam des Israéliens, les Palestiniens ont reçu samedi le premier ministre turc Tansu Ciller à la Maison d'Orient, la représentation officielle de l'OLP à Jérusalem-Est.

Il y a dix jours, ils ont réussi à empêcher une visite à Jérusalem-Est du président américain Bill Clinton, que le maire israélien de la ville, Ehud Olmert, tenait à accompagner pour marquer la souveraineté israélienne sur la partie orientale, annexée par Israël en 1967.

Enfin, les Palestiniens ont obtenu que la Jordanie fasse marche arrière sur la question cruciale des lieux saints de l'islam. Amman s'est ainsi engagé à les restituer «sur un plateau d'argent» à l'Autorité palestinienne après les négociations sur le statut final des territoires occupés, prévues à partir de mai 1996.

En fait, la Jordanie n'exerce qu'un contrôle très théorique sur l'Esplanade des Mosquées, à Jérusalem. C'est le mufti nommé par l'OLP, cheikh Akrima Sabri, qui a accueilli Mme

Ciller à la mosquée Al-Aqsa, alors que son rival, le mufti désigné par la Jordanie, était absent.

«La visite de Mme Ciller marque une reconnaissance internationale des droits des Palestiniens à exercer leur souveraineté sur la ville, surtout après le refus de M. Clinton de se rendre dans la partie arabe de Jérusalem», a commenté Nabil Abou Roudeina, porte-parole du chef de l'OLP Yasser Arafat.

Les Israéliens ont exprimé leur irritation après la visite de Mme Ciller à la Maison d'Orient, où les agents israéliens qui l'accompagnaient ont été interdits d'entrer. Le premier ministre Yitzhak Rabin a jugé «très regrettable» ce déplacement inopiné.

La marge de manoeuvre d'Israël est réduite car il s'était secrètement engagé auprès de l'OLP, dans une lettre signée le 11 octobre 1993 par le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres, à «ne pas entraver les activités des institutions à Jérusalem-Est, et au contraire à les encourager».

L'OLP s'est engagée de son côté à ce que «les instances chargées de l'exercice des pouvoirs de l'Autorité palestinienne soient installées dans la bande de Gaza et la région de Jéricho», devenues autonomes, ce qu'Israël interprète de façon restrictive.

Élections américaines aujourd'hui

Cocktail de questions

New York (New York Times) — Les électeurs de divers Etats américains ont, en plus du choix de leurs députés, sénateurs ou gouverneurs, à trancher aujourd'hui diverses questions qui leur sont posées sur les taxes, sur la criminalité, sur les jeux de hasard ou sur divers autres sujets tels les droits des homosexuels. En voici quelques exemples:

— dans cinq Etats, la question posée a trait aux sommes limites qu'un candidat pourrait recevoir pour financer sa campagne électorale (Colorado, Missouri, Montana et Oregon), tandis qu'au Massachusetts, on demande de limiter les dons que versent les sociétés à l'occasion de référendums coïncidant avec les élections;

— dans quatre Etats, dont la Californie, on veut renforcer les peines imposées pour certains crimes tandis qu'en Alaska et dans cinq autres Etats, on devra se prononcer sur la protection des droits des victimes d'actes criminels;

— au chapitre de la fiscalité, les votants de l'Oregon et du Missouri ont à dire oui ou non «devons-nous

soumettre une augmentation de taxes à l'approbation préalable des électeurs», tandis qu'au Montana, il s'agit de dire si l'on requerra une majorité des deux tiers de chacune des chambres du Congrès de cet Etat avant de décréter une nouvelle taxe;

— les jeux de hasard font l'objet, dans huit Etats dont la Floride, le Nouveau-Mexique et le Rhode Island, d'une question sur la légalisation de certaines formes de *gambling*;

— les droits des homosexuels seront au centre de consultations dans les Etats de l'Idaho et de l'Oregon;

— les autres questions auxquelles ont à répondre les Américains en marge des élections de mi-mandat portent sur l'autorisation donnée à des patients en phase terminale à se prévaloir d'une ordonnance médicale pour mettre fin à leurs jours (Oregon); à changer l'emplacement de la capitale, de Juneau à Wascilla, par exemple, en Alaska et — peut-être est-ce l'un des sujets les plus débattus en Californie — faut-il nier l'accès à l'école et aux soins de santé aux enfants d'immigrants illégaux?



Pour grandir financièrement...

il faut faire les bons placements.

Pour croître financièrement, il y a plusieurs types de véhicules: les comptes d'épargne, les fonds mutuels, les placements à revenu fixe, tels les certificats de dépôt garanti, etc. Lesquels choisir? Comment répartir vos placements afin de maximiser la sécurité et la croissance de votre capital? Les spécialistes

du Trust Général sont là pour vous aider et vous conseiller la stratégie individuelle de placement qui vous enrichit selon vos objectifs, les risques que vous êtes prêts à assumer et l'évolution de vos besoins.

Pour une saine croissance financière, venez nous voir et prenez tout notre temps. Maintenant.



TRUST GÉNÉRAL

L'argent se planifie au présent

É D I T O R I A L

Les défis de Pierre Bourque

Jean-Robert Sansfaçon

Le ras-le-bol des Montréalais à l'endroit de l'administration Doré était à ce point consommé qu'ils ont refusé d'envisager toute cohabitation d'un maire plus expérimenté avec un conseil formé majoritairement d'opposants. Ils ont plutôt choisi le grand balayage et pour cette victoire, M. Pierre Bourque mérite d'être félicité. Mais il doit aussi être mis en garde contre la tentation d'interpréter ce vote de protestation comme un appui sans réserves à ses projets fantaisistes.

Hier, le candidat défait à la mairie, Jean Doré, annonçait qu'il se retirait de la scène municipale. Le ton même de son discours de la veille, plus proche du soulagement que de la détresse, laissait présager son refus de siéger à la tête d'une opposition décimée, à l'image de ce qu'est devenu le parti.

Après une telle dégelée, il faudra beaucoup de patience et de courage aux membres du RCM pour reconstruire une formation trop longtemps associée à la seule image d'un homme, Jean Doré. Doré parti, Montréal a cependant toujours besoin du RCM, notre seule grande organisation municipale démocratique.

D'ici la prochaine bataille, Montréal vivra l'ère de Pierre Bourque, administrateur public estimé pour ses réalisations passées qui connaît bien la lourde machine bureaucratique municipale.

Malgré les bévues qui ont ponctué sa campagne, plusieurs promesses discutables et un manque flagrant de sens politique, M. Bourque a su convaincre l'électorat qu'il valait mieux que l'équipe de politiciens en place, depuis longtemps perçue comme arrogante et insouciant des attentes les plus simples des Montréalais.

Ce qui a le plus nui à l'administration du RCM, ce n'est pas la candidature d'adversaires comme MM. Bourque et Choquette, mais l'entêtement à vouloir gérer cette ville en technocrates qui savent mieux que vous ce qui est bon pour vous. Avant quelque réforme de l'organisme ou quelque plan quinquennal de consultation, ce que les citoyens attendent d'un conseil municipal, c'est qu'il gère le butin comme s'il s'agissait de son propre argent. En corollaire, ils exigent que les services culturels, de loisirs, d'entretien, de collecte des ordures, de sécurité et de transport soient aussi efficaces que s'ils étaient laissés aux soins de l'entreprise privée.

Les électeurs montréalais ont commencé à délaissier Jean Doré le jour où ce dernier leur a dit qu'il n'y avait pas de vaches sacrées susceptibles d'éviter les compressions budgétaires. Or, pour les contribuables municipaux, des services aussi immédiats et quotidiens que les bibliothèques, les piscines, les patinoires, les parcs sont justement des vaches sacrées dont il devient indécent de restreindre l'accès avant d'avoir sabré ailleurs, notamment dans les dépenses de voyage du maire, le financement d'intrigantes sociétés paramunicipales déficitaires et les conditions de travail déraisonnables des fonctionnaires.

Pas plus que le maire sortant, le nouveau premier magistrat de Montréal, Pierre Bourque, n'est à l'abri du processus d'éradication radicale qu'ont subi les élus du RCM.

Certes, le nouveau maire a promis de «brasser la cage» des nombreux amis du RCM qui, au fil des ans, ont pris le contrôle de postes névralgiques sans toujours présenter les compétences requises. Comme il a promis de réformer le politburo du secrétariat général dont il a lui-même dû subir les lourdeurs administratives. Tant mieux si

M. Bourque trouve le courage de procéder à un tel allègement de l'appareil. Mais ce ne sera ni facile, ni suffisant.

Dès son entrée en fonction, le nouveau maire devra négocier une convention collective avec les cols bleus qui ne pourrait se conclure sans l'abolition d'un plancher d'emplois qui coûte 20 millions par année aux Montréalais. Il devra aussi dire non à la réduction du temps de travail des employés sans réduction de salaire équivalente, tous les gains de productivité réalisés étant dus aux seuls contribuables jusqu'à ce que les salaires des employés de la Ville la plus pauvre au pays aient rejoint ceux du secteur privé.

Un autre défi majeur sera de trouver une solution viable au manque à gagner de 172 millions (9% des recettes) causé par la baisse de la valeur des immeubles sur le territoire. Québec s'est dit d'accord pour discuter d'un nouveau partage fiscal au profit des villes-centres, mais cela est un autre

problème. M. Bourque a promis qu'il n'augmenterait pas les taxes, même qu'il abolirait la surtaxe sur les immeubles commerciaux (50 millions) et celle sur les chambres d'hôtel inoccupées (7 millions). Sans parler des quelques dizaines de millions de nouvelles dépenses pour des améliorations diverses, le tout financé à même des compressions de 100 millions dont les détails restent vagues.

Voilà le genre d'équation mathématique qui explique le scepticisme des analystes, plus profond que celui des 20% d'électeurs montréalais qui ont suffi au grand balayage de dimanche (42% des 48% d'électeurs qui ont voté). Voilà aussi pourquoi le mandat même très fort qui vient d'être accordé à M. Bourque ne peut être interprété comme un chèque en blanc de la part des Montréalais.

Pierre Bourque a beaucoup promis, il doit maintenant établir une liste de priorités. Il ne doit avoir aucun scrupule à placer en tête de ses objectifs la réduction des dépenses et la négociation d'un nouveau pacte fiscal avec Québec. Aucun scrupule non plus à oublier certaines promesses aussi fantaisistes que coûteuses, à commencer par cette idée de 20 millions\$ qui consiste à faire passer de 3% à 40% en quatre ans la proportion des déchets recyclés. Montréal est une ville de locataires qui se prête mal à l'introduction rapide et universelle d'une collecte sélective intégrale, ne serait-ce qu'à cause du manque d'espace de rangement pour les trois bacs qui seront nécessaires au tri domestique des déchets solides et humides.

Même chose en ce qui concerne le fameux train électrique. L'amélioration du réseau de banlieue s'impose. D'ailleurs, le processus est déjà en cours et rien ne justifie qu'il faille accorder la priorité à la partie la moins fréquentée du réseau, surtout s'il faut pour cela investir des fonds publics qui serviraient à concurrencer la STCUM et son métro déjà déficitaires.

En somme, s'il ne veut pas subir dans quatre ans le même sort qui vient d'être réservé au chef du RCM, M. Bourque doit apprendre des erreurs des autres et placer au cœur de ses engagements les attentes véritables des Montréalais... bien loin devant la réalisation de son propre rêve de faire de cette ville un grand jardin d'orchidées.

M. Bourque
ne doit pas
craindre d'oublier
certaines
promesses
frivoles.

L E T T R E S

Le prix
«3 juillet 1608»

Le 13 octobre 1994, le prix «3 juillet 1608» du Conseil de la langue française était décerné à la Chaîne TVOntario.

En recevant, à Québec, cet honneur au nom des artisans de la Chaîne et des membres de la communauté franco-ontarienne, Jacques Bensimon prononça notamment les paroles suivantes: «Voir au-delà de nos propres frontières! La Chaîne s'est assurée de porter son message partout dans la francophonie nationale et internationale, depuis la France, l'Europe francophone et l'Afrique. Étrangement, là où nous sommes le moins bien connus, c'est ici-même au Québec (...). Si la Chaîne, à ses débuts, s'est sentie orpheline de la grande famille télévisuelle québécoise, par la reconnaissance qui lui est faite aujourd'hui, elle se sent forte et fière d'être reçue par ses semblables.»

Ces propos du directeur en chef des Services de programmation française à la Chaîne ne pouvaient être mieux illustrés que par le texte publié le même jour dans le *Le Devoir* et intitulé «La vraie télé internationale», dans lequel on peut lire, sous la signature de Pierre Bourque, le passage suivant: «Puis il y a TV5. C'est une drôle de télévision internationale mais c'est peut-être la plus intéressante. TV5 ne brise pas la barrière des langues puisqu'elle ne diffuse qu'en français. Mais ce qui fait son originalité, c'est qu'elle fait la part belle à ses différentes

composantes. Elle le fait de plus en plus et le fera encore davantage. Elle diffuse donc des émissions du Québec, de la France, de la Suisse, de la Belgique et de quelques pays d'Afrique. Ce sont des Québécois qui couvrent le Québec, des Français qui couvrent la France, des Africains qui couvrent l'Afrique. Au Québec, on voit peu de la production québécoise tout comme on voit peu de la production suisse en Suisse et c'est bien ainsi puisque, dans la plupart des cas, les autochtones ont déjà pu voir les émissions produites chez eux.»

M. Bourgault a passé sous silence la participation de TVOntario au consortium de TV5. La Chaîne a huit ans d'existence, a sa propre antenne et diffuse plus de 6000 heures de programmes en français par année, avec un budget d'à peu près 20 millions\$ et plus de 130 employés. C'est sur un pied d'égalité avec Radio-Québec que la Chaîne participe à TV5.

L'omission faite par M. Bourgault était-elle volontaire?
Gérard Lévesque
Avocat et notaire
Étobicoke, 18 octobre 1994

On a oublié Dieu
dans l'Eglise

Après la lecture du texte d'Andréa Richard (*Le Devoir*, 18 octobre), je m'attriste de voir si peu de rigueur et de profondeur chez une personne qui défend la justice. Le manque de cohérence est flagrant.

On a oublié Dieu dans l'Eglise,

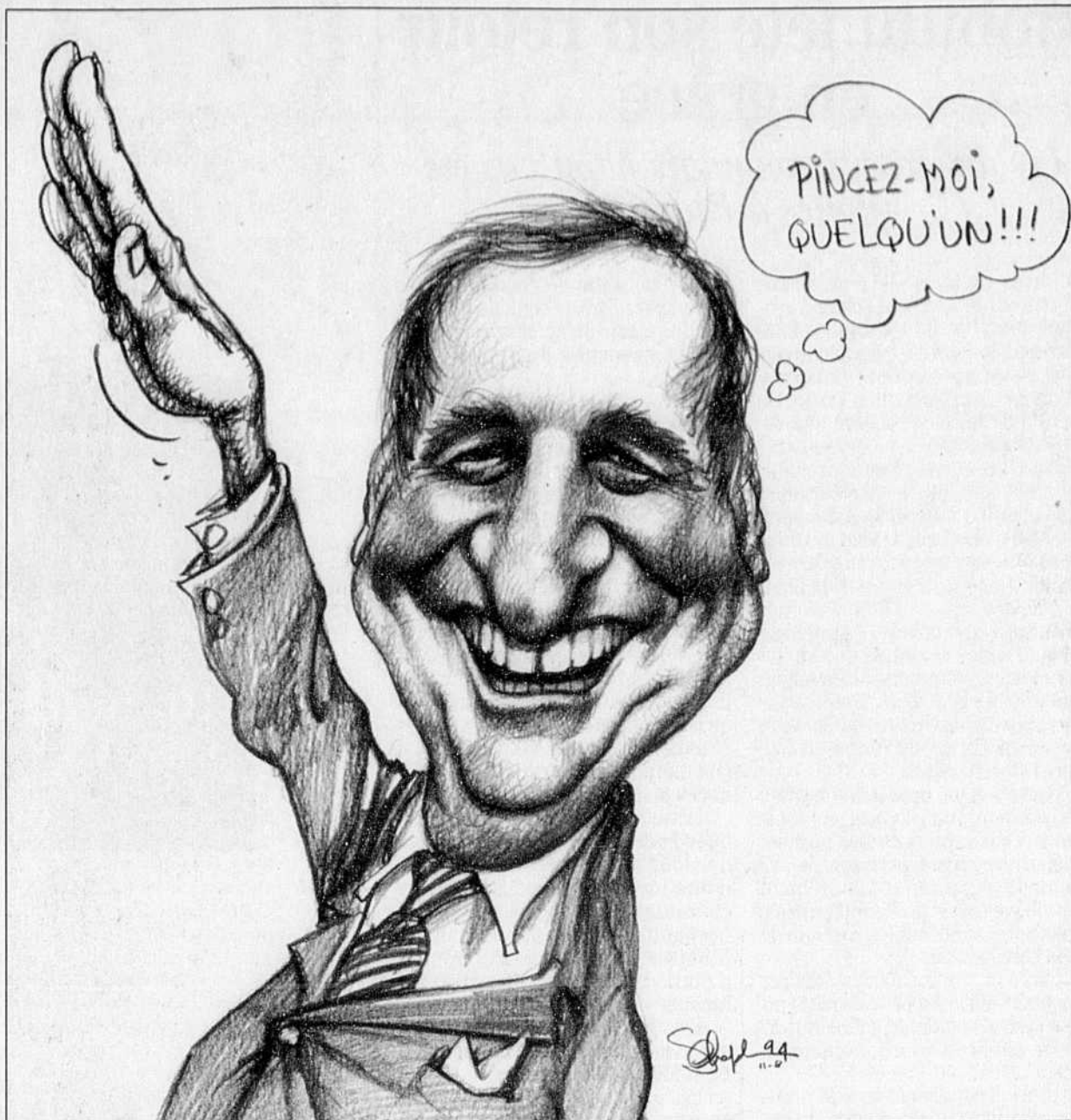
rendant celle-ci pareille à une compagnie à but plus ou moins lucratif, dont l'objectif est d'asservir les âmes en leur proposant une conscience collective «au détriment de leur conscience individuelle et personnelle». Au contraire, la conscience collective ne fait que se greffer à la base très solide de la conscience individuelle.

A qui pensez-vous que les «fidèles» le sont? À l'Eglise ou à Dieu? Les fidèles ne vont pas à la messe pour plaire au curé ou au pape. Pardonnez l'apparente dureté des propos, mais ces derniers s'en foutent plus ou moins.

Nous sommes responsables de nos actions face à Dieu, et non face aux hommes. Mais Dieu a nommé le pape comme son porte-parole sur Terre, et c'est donc par sa bouche (et par la Bible) que nous est transmise sa volonté. Jésus a été crucifié pour être allé contre la tendance de son temps; croyez-moi, le pape n'a pas froid aux yeux.

Pour les insatisfaits, il reste toujours la solution classique, telle que présentée par Luther, Calvin, Henri VIII et compagnie. Ma suggestion est la suivante, et s'accorde bien avec vos intentions, je crois: fondez votre religion! Votre «conscience individuelle et personnelle» ne subira pas les affres d'un totalitarisme que vous n'osez dénoncer par peur, ou par manque de cohérence? Croyez-moi, si Dieu voit son Eglise prendre une mauvaise direction, il intervient.

Jérôme Lussier, 19 ans
Westmount, 22 octobre 1994



Des soins de santé impeccables, mais...

Il y avait au moins 30 ans que je n'avais pas mis les pieds dans un hôpital. Il ne m'en restait qu'un vague souvenir et c'est par les journaux que j'apprenais que tout y allait mal, que les urgences étaient débordées, que les soins étaient de plus en plus médiocres et que le personnel était profondément déprimé.

Soudain, la semaine dernière, c'est la crise aiguë. La douleur au bas-ventre est insoutenable et je me demande si je ne suis pas en train de claquer avant même de l'avoir décidé, ce qui m'irriterait beaucoup. Il est dix heures du soir. Je n'ai qu'un recours: l'urgence.

J'y arrive dix minutes après pour n'en sortir que tard le lendemain. Or, je le dis tout de suite, je n'ai pas découvert à l'Hôpital Notre-Dame les horreurs décrites plus haut et je continue de penser que, malgré ses lacunes, notre système de santé est parmi les meilleurs au monde. On ne va pas à l'hôpital comme on va à l'hôtel. On y va pour être soigné et si possible guéri. On ne m'a pas reçu comme à l'hôtel, cela va sans dire, mais on m'a bien soigné et peut-être guéri, on verra.

Pourtant, je ne suis pas entièrement satisfait. Les habitués de l'urgence ne remarquent plus rien alors que moi, avec mes yeux neufs, j'ai quand même noté des lacunes qui ne changent rien à la qualité des soins mais qui rendent le séjour plus pénible qu'il ne devrait l'être.

J'ai donc quelques suggestions à faire, des petites choses qui ne coûtent rien et qui feraient plaisir à bien du monde. D'abord l'accueil. Évidemment, si on arrive sur une civière les membres arrachés et le ventre ouvert on se soucie assez peu de l'accueil. Mais le malade sur pied, comme on l'appelle si bêtement, est peut-être un peu plus exigeant et peut-être un peu plus malade qu'il n'y paraît.

On ne nous reçoit pas, tout simplement. Personne pour nous demander ce qui ne va pas, pour nous faire patienter, pour nous dire ce qui va se passer ou, au moins, pour décréter qu'on ne court pas le danger de périr dans l'entrée.

Rien sauf l'attente de passer au cash. Je sais bien qu'il faut tendre sa carte-soleil et donner les renseignements d'usage mais il me semble que la pilule passerait mieux si on commençait par s'occuper un peu de moi. J'avais



PIERRE
BOURGULT

plutôt l'impression qu'on me prenait pour un des ces maudits malades qui encombrant les urgences sans en avoir vraiment besoin. J'avais l'impression d'être de trop dans un endroit qui pourtant m'appartient, non? Ça vous gênerait beaucoup de faire un petit effort du côté de l'accueil?

Bon, je suis chanceux, il n'y a pas foule et finalement, on s'occupe de moi rapidement. Je me dis que j'en ai pour deux heures au plus. Un médecin vient me voir qui pose un diagnostic sûr: pierre au rein. Je m'en fous, j'ai trop mal. Il va me régler ça en deux temps, trois mouvements: une petite injection et la douleur s'en va. Bienfaits de la pharmacopée moderne.

Bon, il faudra faire pipi dans le petit pot, et puis il faudra faire une radio, puis si ce n'est pas suffisant il faudra aussi faire une échographie. Il est maintenant deux heures du matin. Echographie? Pas avant demain après-midi. Je deviens impatient. Pourrai-je sortir une petite heure demain matin pour m'occuper de mon chien et faire quelques téléphones? Pas question, je perdrais mon tour.

Voilà ce qui agace, ce genre de petit embêtement inutile qui relève d'un règlement trop rigide ou de son application trop tatillonne. Vous ne pourriez pas...?

On m'avait dit qu'on «parquait» les patients dans les corridors de l'urgence. C'est vrai. À trois heures, je quitte la petite salle où l'on m'avait étendu sur une civière pour le corridor où l'on me couche dans un lit confortable. Moi, je n'ai rien contre. Il faut ce qu'il faut et on ne va pas se mettre à ouvrir des chambres privées pour tous les paumés en mal de solitude.

Dans mon corridor, il y a des gens beaucoup plus amochés que moi. Mais, je le répète, on s'occupe de nous et nous sommes bien soignés. Il y a un hic toutefois. Dès le matin, c'est plein de gens qui passent et qui repassent,

qui causent fort, qui rient, qui font du bruit. Et ce maudit balayeur qui n'en finit plus de crier plus fort que les autres.

Tiens, voilà les plateaux du petit déjeuner. Je sursaute chaque fois. Je deviens très impatient. Je le répète: le corridor, je m'en fous. Mais on ne pourrait pas un peu baisser le ton et la lumière? On ne pourrait pas faire un peu attention? On ne pourrait pas s'arranger pour faire oublier le corridor aux patients? Ça ne coûterait rien, bien sûr. Mais ça ferait plaisir à bien du monde.

Or, c'est cette politique absurde qu'on semble avoir adoptée à l'hôpital. Réveil-pipi, réveil-pilule, réveil-questions, réveil-rendez-vous, réveil-ecceci et réveil-cela.

Non mais... on ne pourrait pas faire un petit effort pour faire un peu de tout cela en même temps? Ça ferait tellement plaisir. Et tant qu'à y être, on ne pourrait pas éviter de nous faire passer huit fois le même examen? Je sais, je sais, le changement de quart... mais quand même.

Une dernière petite chose: on ne pourrait pas un peu plus nous expliquer ce qui nous arrive et comment nous allons nous en sortir? Le langage des médecins et des infirmières leur est immédiatement compréhensible mais pour la plupart d'entre nous, c'est du chinois. Et la procédure, c'est encore pire.

«Qu'est-ce que vous faites là?», me dit l'infirmière. «Je ne le sais pas. On m'a dit de venir là.» Elle va finir par me dire ce que je fais là mais j'aurais aimé le savoir avant. Des petites choses, juste des petites choses qui feraient plaisir à bien du monde.

Les soins sont impeccables, le personnel compétent et affable et le système fonctionne plutôt bien. Surtout, il fonctionne pour tout le monde. Je ne voudrais surtout pas me retrouver aux États-Unis.

Bref, tout va mieux qu'on le dit dans les journaux. Mais... j'ai voulu dire mon petit «mais». Voilà. J'ai presque hâte de retourner... pour voir.

À P R O P O S

...des veuves

Pour les hommes comme pour les femmes, la proportion de personnes mariées décroît avec l'âge alors que la proportion de personnes veuves s'accroît.

Ainsi, dans le groupe d'âge de 65 à 74 ans, 34% des femmes sont veuves comparativement à 79% des femmes de 85 ans et plus. Ce dernier chiffre signifie que quatre femmes de 85 ans et plus sur cinq sont veuves!

Parallèlement, le pourcentage de femmes mariées chute de 56% dans le groupe d'âge de 65 à 74 ans, de 10% dans le groupe d'âge de 85 ans et plus; cet écart est si marqué que dans le groupe de femmes âgées de 85 ans et plus, le pourcentage des femmes mariées est à peu près le même que celui des célibataires.

Le Canada à l'étude, Statistique Canada, 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Un artisan de monsieur Bell

JEAN-FRANÇOIS POULIOT
Réalisateur

Dans sa chronique intitulée «Mon pays contre une subvention», parue le 25 octobre dernier, M. Bourgault me dénonce de ne pas vouloir faire son indépendance, en me qualifiant, pour mieux démasquer mon opportunisme, de «glorieux» publicitaire.

Il rapporte, en guise de preuve accablante, les propos que j'ai tenus dans *L'Express* et les assaisonne, pour les rendre plus savoureux, d'une touche de mauvaise foi dont j'apprécie l'habileté. Je ne le lui reproche même pas, le plaisir amusé de le lire dépassant le froissement que je pourrais éprouver. Et en fait, à quelques nuances démagogiques près, je me vois dans l'obligation de plaider coupable aux nombreuses opinions hérétiques qu'il me reproche. Il me fustige notamment de croire que M. Parizeau mène un combat politique qui ne représente plus le chemin privilégié par une génération plus jeune et plus sûre de ses moyens. Vrai!

Il m'accuse de me définir fièrement comme un être dont la spécificité se situe au carrefour de l'Amérique et de l'Europe et d'y voir bien honnêtement un atout indéniable. Encore vrai!

Il me reproche enfin de ne plus vouloir porter la ceinture fléchée et de ne plus croire à la thèse du petit peuple opprimé qu'une certaine intelligentsia doit protéger de l'assimilation. Il m'en veut en effet d'être profondément convaincu de la force de ce peuple et de la croire parfaitement en mesure d'exposer autre chose que son nombril et ses frustrations à la face du monde. Vrai, vrai, vrai! Et j'en remets. De nombreux Québécois se sentent aujourd'hui capables de rivaliser avec les meilleurs sur cette planète et le démontrent. De nombreux Québécois, sans même lui en demander la permission, façonnent tous les jours par leur travail et leur imagination l'identité et la valeur de ce peuple dont on pourrait parfois penser qu'il se croit le seul défenseur autorisé. En fait, à toutes ces choses horribles qu'il me reproche et qui font de moi un opportuniste à ses yeux — *me, myself and I* — je n'ai qu'une toute petite rectification à apporter. Elle apparaît certes triviale à ses yeux, mais elle ne l'est pas. Elle a trait justement au respect des autres et à la reconnaissance de leur contribution. Je ne suis pas le «glorieux» publicitaire qui, selon son «Québécois inculte», a conçu la campagne maintenant célèbre de monsieur Bell. Je ne suis qu'un des nombreux artisans qui ont participé à la création de ce petit bijou dont la finesse et l'intelligence contribuent à façonner notre fierté d'être Québécois, la sienne autant que la mienne.

Ce sont François Forget, Richard Pélouquin, Isabelle Cardinal, Nicole Labelle, Stéphane Martin, Marie-Christine Lévesque, Brigitte Ledermann et Sylvie Barrière qui ont en effet conçu et écrit ces petits chefs-d'œuvre que je suis fier d'avoir tout simplement réalisés.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Poiré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précorat (pages éditoriales); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (titres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutsch, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Éléonore Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Pélit (comités), Marie-Hélène Allard (secrétariat à la rédaction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Maureen Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christine Legault, André Melançon, Suzanne Mischevitch, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (comités); Michèle Bouchard (secrétariat). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christianne Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétariat), Manon Blanchette, Monique LeHeureux, Lise Lachapelle, Rachelle Lecomte, Lise Lachapelle, Rachelle Lecomte. LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrysan Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrnières, Caroline DesRosières, Lynda Di Cessa, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michael Schneider, Christiane Vaillant. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Masse (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

Les délégations régionales

Le fédéralisme de Parizeau
Cette réforme vise à rejeter sur les régions le blâme des futures récessions et à éponger le déficit provincialYANN PLUNIER
Ingénieur retraité

Le Canada peut dormir sur ses deux oreilles. Jacques Parizeau, tel saint Paul sur le chemin de Damas, vient en effet d'avoir une révélation: il vient de découvrir que le fédéralisme est la meilleure forme de gouvernement. Il en est tellement convaincu, du moins pour le Québec, qu'une de ses premières décisions a été de créer des régions.

Lorsque c'est Jacques Parizeau qui le dit, il faut se méfier. Qui que vous soyez, libéral ou péquiste, vous savez bien que le Parti québécois ne va pas se rendre ridicule en créant un autre niveau de gouvernement.

Alors, pourquoi cette réforme? Pour favoriser le développement économique, nous dit-on. Ne serait-ce pas plutôt pour envoyer en Chine, en plus de quelques ministres et de leurs épouses, une délégation de représentants des régions, car il est bien évident qu'un État juste ne peut envoyer à Pékin des représentants de la Gaspésie et de l'Abitibi, sans envoyer aussi des représentants de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, etc? C'est cela, l'autre façon de gouverner, celle qui consiste à joindre les économies à l'efficacité.

Si ce n'était que de cela, ce ne serait pas grave. Tous les partis politiques et tous les gouvernements font des faveurs à leurs petits amis. Hélas, il y a pire.

Cette réforme a en effet deux objectifs: premièrement, rejeter sur les régions le blâme des futures récessions, dépressions ou même tout simplement des mauvaises situations économiques temporaires; deuxièmement, éponger le déficit provincial.

D'abord, le premier de ces objectifs. Si la situation économique se détériore, le gouvernement du Québec ne manquera pas de dire aux maires, aux préfets de comté ou aux «gouverneurs» de régions: «Messieurs, faites votre travail, le développement économique de votre région, c'est votre affaire.» «Mais nous n'avons pas suffisamment d'argent», rétorqueront-ils. Alors, de deux choses l'une. Ou bien le gouvernement est vraiment de type fédéral, donc réellement décentralisé, et répond: «Taxez vos administrés.»

Dans ce cas, c'est aux gouvernements «infé-

rieurs» de supporter l'odieuse d'avoir à augmenter les taxes ou les impôts. Ou les niveaux de gouvernement régionaux n'ont pas de pouvoirs de taxation et sont à la merci du gouvernement supérieur. Dans ce cas, rien n'a changé, sauf que les administrateurs des régions sont devenus des pantins aux mains du gouvernement du Québec qui non seulement s'est délesté d'une responsabilité, mais a amélioré son image aux dépens des administrateurs régionaux.

Le deuxième objectif est non moins évident. Dans les conditions financières où se trouvent nos gouvernements, ceux-ci doivent, s'ils veulent être réélus, éviter de hausser les taxes ou les impôts, fonctionner sans déficit pour ne pas augmenter leurs dettes ou, mieux, les éponger. La Ville de Boucherville a trouvé un truc. Depuis quelque temps, elle n'assume plus les frais du service 911. Désormais, ce sont les citoyens qui paient ce service directement à Bell. Je trouve cela d'ailleurs très bien, dans la mesure où Bell ne profite pas de la situation pour collecter plus d'argent auprès des abonnés qu'il n'en recevait de la municipalité. Mais cette innovation devrait valoir une baisse des taxes aux résidents de Boucherville. Vous pensez bien qu'il n'en est rien. Les élus municipaux viennent de trouver une source d'argent sans avoir à hausser les taxes. Quelle aubaine!

La régionalisation qu'on nous promet permet le même subterfuge. Comme le gouvernement du Québec a une dette très élevée, il doit trouver des moyens pour la diminuer. Quoi de mieux que la régionalisation? On délègue des pouvoirs sans les accompagner de fonds suffisants pour bien les exercer et le tour est joué. Par la réforme Ryan, par exemple, le gouvernement Bourassa s'est démis d'un certain nombre de ses responsabilités et les a remises aux municipalités et aux commissions scolaires sans leur transférer suffisamment de fonds pour pouvoir toutes les assumer. D'accord avec le principe pourvu qu'il s'agisse de mesures pouvant être mieux gérées par des corps municipaux ou scolaires que par le gouvernement du Québec.

En faisant supporter à des gouvernements «inférieurs» des dépenses qui étaient auparavant assumées par le gouvernement provincial, celui-ci va disposer d'argent pour pouvoir fonctionner sans déficit ou même pour payer ses dettes si l'on peut un jour persuader nos élus de l'Assemblée nationale que celui qui paie ses dettes s'enrichit.



Camille Laurin, délégué de Montréal.



David Cliche, délégué de Laval.



Matthias Rioux, délégué du Bas-St-Laurent Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Rémy Trudel, délégué d'Abitibi-Témiscamingue.

Avenir des finances publiques au Canada

Martin manque le train

La régulation de l'inflation ne doit plus se faire seulement à partir de la politique monétaire

PIERRE PAQUETTE
Secrétaire général de la CSN

Les 17 et 18 octobre dernier, le ministre des Finances Paul Martin déposait deux documents, *Un nouveau cadre de la politique économique* et *Instaurer un climat financier sain*, qui présentent à notre avis un portrait assez clair de la situation économique du Canada et de l'état des finances publiques fédérales et identifient bien certains problèmes importants auxquels l'économie canadienne doit faire face. Cependant, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ne peut souscrire à l'analyse d'*Un nouveau cadre de la politique économique* voulant essentiellement (et nous simplifions à peine) que le défi économique que le pays doit affronter presque en exclusivité est le déficit fédéral, et qu'on ne pourra réduire substantiellement ce déficit qu'en sabrant dans les dépenses de programme du gouvernement fédéral. Une telle stratégie risque fort de plonger le pays dans une nouvelle récession mais dont l'ampleur pourrait dépasser celle du début des années 1990.

Nous croyons que le chômage demeure à un niveau préoccupant et que sa réduction doit devenir la cible prioritaire de la politique gouvernementale. Nous sommes d'ailleurs étonnés que le ministre, qui fixe des objectifs précis en ce qui concerne le niveau de l'inflation et la taille du déficit, n'accorde pas la même attention pour définir un objectif précis pour réduire le taux de chômage.

L'incapacité des conservateurs à réduire le déficit et à diminuer l'endettement n'est pas tant venue du côté des dépenses de programmes que dans un premier temps, de l'explosion des frais d'intérêt et dans un deuxième temps, de la chute des revenus due à la récession de 1990-1991. Il faut donc que le gouvernement fédéral prenne en compte toutes les dimensions de la solution pour assainir les finances publiques, tout en maintenant un bon filet de sécurité sociale.

D'abord, le gouvernement fédéral doit prendre les moyens pour assouplir la politique monétaire.

Si nous avons vécu au-dessus de nos moyens sans quoi l'assainissement des finances publiques ne sera toujours qu'un exercice de plus en plus difficile et contre-productif parce que soustrait aux coûts excessifs et imprévisibles des variations dans les taux d'intérêt



PHOTO JACQUES NADEAU

Le ministre des Finances Paul Martin.

sur lesquels la politique monétaire canadienne a une influence certaine. Plus concrètement, la régulation de l'inflation ne doit plus se faire qu'à partir de la politique monétaire; il faut se doter de nouveaux mécanismes et de nouvelles pratiques de régulation sociale de l'inflation qui soient moins coûteux que la régulation par les taux d'intérêt.

La fiscalité

Il faut aussi que le gouvernement fédéral s'attaque à la question des revenus. Au cours des années 1980, le fardeau fiscal global a subi de nombreuses transformations au Canada. Premièrement, il est certain que pris dans son ensemble, le fardeau fiscal s'est accru. Deuxièmement, il y a eu un déplacement de ce fardeau qui a pris la configuration générale suivante:

- La part relative des entreprises a diminué alors que celle des individus a augmenté.
- La fiscalité des entreprises s'est déplacée graduellement vers les charges qui ne sont pas directement liées à la rentabilité (taxes sur les masses salariales et sur le capital).
- La fiscalité des entreprises est de plus en plus supportée par les petites et moyennes entreprises et ce, même relativement à leur part dans les revenus totaux d'affaires déclarés.
- La fiscalité des individus s'est déplacée vers les taxes indirectes (taxes à la consommation, ensemble des tarifications).
- La fiscalité des individus s'est déplacée en accentuant le fardeau de ce qu'on appelle la classe moyenne, particulièrement à la suite des baisses substantielles des taux marginaux qui ont bénéficié davantage aux contribuables à revenu élevé.
- Les dépenses fiscales ont été parfois réduites mais aussi souvent élargies à de nou-

velles activités entraînant au total des coûts importants pour les gouvernements fédéral et provinciaux, tout en laissant une impression générale d'iniquités du régime fiscal et d'inefficacité économique de plusieurs dépenses fiscales.

Nous sommes fort conscients que la situation financière actuelle du gouvernement ne permettra pas, à court terme, un allègement du fardeau fiscal des Canadiennes et des Canadiens. Cependant, nous croyons que le gouvernement fédéral pourra et devra agir rapidement pour réintroduire une certaine progressivité dans le régime fiscal canadien tout en cherchant davantage de revenus auprès de cette partie de la population qui a le plus profité des politiques économiques et fiscales des dix dernières années.

C'est pour cette raison que nous proposons:

- L'introduction, dans l'échelle d'imposition sur le revenu des particuliers, de taux croissants jusqu'à un seuil de revenu annuel de 250 000\$.
- L'abolition de l'exonération d'impôt accordée actuellement aux revenus de fiducies familiales et à 25% des gains en capital.
- La réduction du montant maximal de revenu qu'on peut verser, sans payer d'impôt, dans un Régime enregistré d'épargne-retraire (REER).

De telles mesures, croyons-nous, tout en générant des revenus additionnels dont le gouvernement a besoin pour réduire le déficit, seraient un premier pas pour rétablir, chez les Canadiens, une certaine confiance dans leur régime fiscal, confiance qui a été ébranlée par certaines mesures fiscales des dernières années, dont l'introduction de la TPS. À part ces mesures à court terme, nous croyons que le gouvernement devrait revoir l'ensemble du régime fiscal par le biais d'une commission d'enquête.

Le rôle de l'État

La CSN ne souscrit pas à une certaine trame de fond du document *Un nouveau cadre de la politique économique* qui va jusqu'à prétendre qu'une compression draconienne des dépenses gouvernementales pour non seulement se réaliser sans provoquer des dommages importants, mais éliminerait même «le dernier obstacle fondamental qui s'oppose à une croissance économique et une création d'emplois soutenue».

Le soutien de l'État constitue un élément important et essentiel pour une économie et une société modernes et dynamiques, où les citoyens non seulement vivent en sécurité mais ne craignent pas d'être mobiles et innovateurs, mettant leurs capacités et connaissances au travail dans de nouveaux domaines d'activité. Le filet social canadien

constitue justement un des piliers sur lesquels cette économie moderne et dynamique devra se construire. Si la CSN est d'accord avec une plus grande efficacité et un meilleur ciblage de certains programmes sociaux, nous croyons que la réforme proposée par le ministre Axworthy serait vouée à l'échec si elle ne visait qu'à réduire les dépenses en fonction de paramètres dictés par une vision étroite de réduction du déficit uniquement en sabrant dans les dépenses.

Une situation sérieuse

Cela dit, compte tenu de la situation sérieuse dans laquelle les finances publiques fédérales se trouvent, le gouvernement doit être particulièrement vigilant pour éviter des dédoublements et des chevauchements avec les services gouvernementaux offerts par les provinces. De tels chevauchements risquent non seulement de faire payer les Canadiens en double, mais aussi de voir travailler à contresens deux gouvernements qui prétendent, chacun à sa façon, répondre aux mêmes besoins.

Un exemple d'un tel chevauchement est le domaine de la formation professionnelle. D'ailleurs, le document *Un nouveau cadre de la politique économique*, imprégné comme il l'est de la nécessité de réduire les dépenses gouvernementales, nous laisse perplexes lorsqu'il affirme que «sa responsabilité générale de promouvoir les résultats économiques de la nation» justifie la visée du gouvernement fédéral d'accroître sa présence et son intervention dans la formation de la main-d'œuvre. Au Québec, un consensus partagé par le gouvernement provincial et l'opposition, le patronat et les syndicats, les souverainistes et les fédéralistes, plaide en faveur d'un retrait du fédéral de ce domaine. Malgré cela, le gouvernement fédéral persiste à intervenir.

Les économies dans les dépenses du gouvernement fédéral peuvent être réalisées en premier lieu là où il y a un chevauchement, et particulièrement là où le rôle du gouvernement provincial comme maître d'œuvre est reconnu. C'est le cas de la formation professionnelle, que nous venons de mentionner, mais c'est aussi le cas de l'éducation, de la santé, du développement régional, des ressources naturelles et de certains programmes de sécurité du revenu.

De plus, des compressions budgétaires peuvent être réalisées dans d'autres domaines où la conjoncture économique et politique ne justifie nullement le maintien du niveau actuel des dépenses. C'est le cas du soutien fédéral aux mégaprojets énergétiques, de la défense nationale et, pourquoi pas, de l'espionnage de la vie privée de Canadiens.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le CRTC pourrait autoriser un filtre contre les émissions violentes

Winnipeg (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) songe à amender sa réglementation pour permettre aux câblodistributeurs de «filtrer» les émissions américaines jugées trop violentes.

A l'heure actuelle, les câblodistributeurs ne peuvent altérer les signaux de télévision importés des États-Unis.

Mais l'amendement proposé permettrait aux entreprises de retirer un épisode jugé trop violent pour le remplacer par un autre, a indiqué lundi le président du CRTC, Keith Spicer, lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

M. Spicer a salué les initiatives prises par l'association et souhaité que les câblodistributeurs en fassent maintenant autant.

Les directives «volontaires» que s'est donnée l'association en matière de violence au petit écran ont été mises en vigueur le 1er janvier dernier, et sont maintenant citées en exemple ailleurs dans le monde, a rappelé M. Spicer.

La récente décision du Conseil canadien des normes de radiodiffusion concernant la série américaine Power Rangers — qui a été retirée des ondes après un jugement défavorable — prouve que les directives sont plus qu'une façade, a estimé M. Spicer.

Le réseau de télévision Global prévoit retirer définitivement de l'horai-

re la série Power Rangers si son contenu violent ne peut être sérieusement censuré au montage.

Mais les enfants peuvent toujours voir des séries comme Power Rangers sur des chaînes américaines distribuées au Canada par le câble.

Et les câblodistributeurs ne peuvent plus se soustraire à leur devoir moral de protéger les petits Canadiens contre les émissions étrangères violentes, a estimé M. Spicer.

La proposition du CRTC n'aurait pas l'heur de plaire aux câblodistributeurs, qui se sont toujours opposés à l'altération ou à la censure des signaux étrangers transmis à leurs abonnés.

«Pour être bien francs, nous ne sommes pas tellement portés sur la

censure», indiquait la semaine dernière un porte-parole de l'Association canadienne de télévision par câble.

Malgré tout, M. Spicer espère trouver un terrain d'entente avec les câblodistributeurs au cours des prochains mois.

Le CRTC souhaite également que les canaux spécialisés comme Musique Plus, les canaux de télévision payante comme Super Écran et même les futurs distributeurs de canaux par satellite se donnent eux aussi un code de conduite en matière de violence.

Sans quoi la pression populaire pourrait forcer le gouvernement à légiférer dans ce domaine, a indiqué M. Spicer.

DRAPEAU

«J'ai dû me tromper...»

SUITE DE LA PAGE 1

et je pense bien qu'il ne sera pas inutile. Il y en a qui nous surprennent par leurs compétences insoupçonnées. Moi, j'ai eu l'occasion de le voir au travail. Je n'avais aucune raison de ne pas souhaiter son élection», a commenté M. Drapeau.

Aujourd'hui âgé de 78 ans, Jean Drapeau aura dirigé l'administration municipale pendant 29 ans, d'abord de 1954 à 1957, puis de 1960 à 1986. De grands événements ont marqué ce long règne, dont l'Expo 1967 et la tenue des Jeux olympiques en 1976.

Le nouveau maire désigné Pierre Bourque, lui aussi, voit grand. Il a proposé des projets ambitieux, notamment d'investir 200 millions de dollars pour verdifier le dépotier municipal (l'ancienne carrière Miron) afin qu'il devienne la vitrine environnementale de Montréal.

«Il y a ce qu'il veut faire, ce qu'il va faire et les obstacles qui sont incon-

venables. Moi, tout ce qui m'est arrivé de bien, ce n'était pas dans mon programme», a expliqué M. Drapeau qui ne considère pas les problèmes actuels de fiscalité municipale comme un obstacle insurmontable pour assurer le rayonnement de la ville. «Ce n'est pas sa faute à lui. Il fera peut-être preuve d'imagination et les gens feront preuve de confiance. Quand je suis entré, je n'ai pas trouvé le coffre-fort rempli. A l'Hôtel de Ville en 1954, ce n'était pas reluisant», a-t-il soutenu.

D'aucuns ont établi une comparaison entre Jean Drapeau et Pierre Bourque. Le premier s'est vu maintes fois reproché son autoritarisme, le second son manque d'esprit d'équipe. Des tiraillements au sein de Vision Montréal à ce sujet, ont été mis en relief au cours de l'été. De plus, M. Bourque a choisi un à un chacun des 51 candidats de son équipe.

Mais la comparaison peut dépasser cet aspect; Jean Drapeau, c'est aussi le bâtisseur. «Quand on veut réussir, on adopte l'esprit qui nous rapproche le plus du but qu'on poursuit. On n'a pensé que je menais tout. Mais non. A part mes collègues qui étaient autour de moi et à l'exécutif, des gens remarquables, je consultais très souvent en dehors de

l'Hôtel de Ville», a souligné M. Drapeau.

Bien qu'il n'ait pas caché hier sa joie d'avoir gagné ses élections, Jean Drapeau ne veut surtout pas que la population croit qu'il est «le maire derrière Bourque». Le nouveau maire désigné a toutefois rencontré M. Drapeau avant de plonger définitivement dans l'arène municipale en avril dernier; ils se connaissent de longue date. Le père de Pierre Bourque a siégé à titre de conseiller municipal dans le Parti civique de Montréal.

Au tour du fils maintenant de faire ses preuves en politique. «Il y a beaucoup de gens qui ont confiance en lui en dépit des bourdes qu'il a commises. Si M. Bourque avait voulu, je crois qu'il aurait pu utiliser bien des choses contre M. Doré, contre les autres candidats. Mais il n'a pas fait de campagne personnelle», dit un Jean Drapeau qui ne regrette rien de la chose municipale.

«Oh non. Oh non. Des regrets, c'est une perte de temps. Quand on n'est plus en fonction, on ne peut plus rien faire. C'est tout», tranche-t-il. Et sur une note un brin taquine, il poursuit: «Mais je suis sûr d'une chose. En dépit de ce que l'on pense dans certains milieux, je ne suis pas parfait. Donc, j'ai dû me tromper. Mais je ne sais pas où, dit-il avec un petit rire. Et si je donne un exemple où je pense m'être trompé, le téléphone va se mettre à sonner et les citoyens vont dire: c'est pas là qu'il s'est trompé!»

CENT JOURS La ville de l'environnement

SUITE DE LA PAGE 1

L'un des grands projets mis de l'avant au cours de la campagne par le chef de Vision Montréal, la transformation du site d'enfouissement des déchets, jumelée à l'accélération du recyclage (avec un objectif de 40 %), devrait voir le jour dans les prochains mois. «Le projet de faire de Montréal la ville de l'environnement et d'impliquer les citoyens, il faut absolument qu'on le prépare pour le 1er mai. On va commencer à changer les comportements dès le mois de mars. Donc, le service de propreté et les comités de quartiers doivent être créés avant», explique M. Bourque.

Une rencontre est prévue ce matin entre M. Bourque et le maire sortant Jean Doré pour préparer la transition. Dans son discours de di-

manche soir, M. Doré avait alors assuré toute sa collaboration à son successeur.

Devrait suivre lundi prochain l'assermement du conseil municipal. Une semaine plus tard, M. Bourque prévoit convoquer une première assemblée du conseil, question de former le comité exécutif.

Six élus accéderont alors au saint des saints. La représentation géographique ainsi que la proportion homme-femme constitueront les principaux critères de sélection des membres du comité exécutif, indique M. Bourque.

Des noms circulent déjà pour la composition de ce groupe restreint de dirigeants. Parmi ceux-ci figurent Georgine Coutu, femme d'affaires élu dans Peter McGill, château fort

depuis vingt ans de Nick Auf Der Maur; Johanne Lorrain, très impliquée dans le milieu scolaire, en plus de représenter l'extrême-est de l'île, là où veut investir massivement Pierre Bourque; Robert Gagnon, directeur d'une caisse populaire, l'un des fondateurs de l'organisme communautaire à vocation économique, le RESO; Pierre-Yves Melançon, ex-candidat à la mairie en 1990 pour la Coalition démocratique de Montréal; Pierre Goyer, urbaniste qui siège depuis huit ans au conseil, mais dont la fougue pourrait l'écarter; Sammy Forcillo, comptable qui assumait les fonctions de chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville, un soldat loyal.

D'ici là, M. Bourque entend rencontrer rapidement le premier ministre Jacques Parizeau, le ministre

des Affaires municipales, Guy Chevrette, ainsi que le délégué de Montréal, Camille Laurin, pour s'entendre sur le nouveau pacte fiscal promis par Québec. Le rapport du comité Laurin-Cousineau (du nom de la présidente du comité exécutif actuel, Léa Cousineau) dont le dépôt prévu la semaine prochaine, pourrait être remis en question.

Pour ce qui est de son interprétation du choix des Montréalais, Pierre Bourque analyse: «Trente ans, c'est plus important que trois, quatre mal- adresses. On avait une bonne équipe; on a travaillé très fort sur le terrain; on a fait beaucoup de porte-à-porte. On avait aussi des propositions d'avenir, d'espoir. Et il y avait un immense sentiment anti-Doré, je pense que ça, tout le monde le reconnaît».

ISLAM Parmi les meilleures

SUITE DE LA PAGE 1

une fille et faire de l'argent». Rahima, elle, étudie pour devenir sociologue ou quelque chose du genre. Sa sœur aînée prépare une licence en sciences politiques; son frère sera ingénieur; sa sœur cadette médecin comme toutes ses tantes de Casablanca. «Plus on est cultivé, plus on s'attache à l'islam», dit-elle.

Les jeunes filles voilées sont souvent parmi les meilleures en classe, n'avait dit plus tôt le censeur du lycée, un homme bourru qui se définit comme un «vieux laïc». Au début de chaque année, il n'oublie jamais de souffler à l'oreille de celles qui portent une croix au cou, qu'elles feraient mieux de la glisser sous leur pull. Cela fait pourtant 17 ans que des élèves arborent le foulard au lycée. En 1977, elles n'étaient que trois. C'était anecdotique, folklorique! Puis, certaines ont refusé la natation, l'éducation physique, les sorties au théâtre et même d'étudier Voltaire. «Alors, vous pensez bien que si on les laisse porter le foulard, c'est la porte ouverte aux ghettos.»

Rahima n'a peut-être pas lu Voltai-

re, mais elle a lu Renan: «La laïcité, c'est l'Etat neutre entre les religions», dit-elle. Ça n'a rien à voir avec le port ou non d'un foulard. Si oui, alors expliquez-moi pourquoi nous avons congé à Noël et on nous sert du poisson le vendredi à la cantine.» De l'école laïque, elle sait tout. Elle cite sur le bout des doigts l'arrêt rendu en 1993 par le Conseil d'Etat favorable aux collégiennes voilées de Creil, au nord de Paris. A croire qu'à la mosquée, Rahima ne suit pas que des cours de religion.

Elle s'insurge: «Pourquoi les professeurs communistes qui distribuent des tracts dans l'enceinte de l'école n'ont-ils jamais eu de problèmes?» Et puis, son voisin de pupitre est un «hardos», une secte curieuse où le jean se porte en lambeaux, le T-shirt fluorescent et le crâne rasé.

Des jeans, Rahima n'en met jamais. Pas plus qu'elle n'écoute de musique rock, ne va au cinéma ou ne regarde de séries américaines à la télévision. Ses interprètes préférés ne sont ni Prince, ni M. C. Solar et surtout pas Khaled, ce chanteur de raï honni des intégristes. «De toute façon, je n'écoute jamais de mu-

sique.»

Tout au plus admettra-t-elle lire à l'occasion un Agatha Christie, jouer au Game Boy (pas trop souvent!) et écouter des chants traditionnels berbères. Rahima n'a jamais non plus fumé en cachette. Quant aux «petits amis», elle s'est caché le visage en gloussant lorsque j'en ai parlé.

«Tout cela ne fait pas partie de notre culture», dira sa sœur aînée, Hakima. Quelle culture? «La nôtre, la culture musulmane», répète-t-elle comme un leitmotiv... Quelques minutes plus tôt Hakima avait insisté pour dire qu'elle était Française et qu'il ne fallait pas la considérer comme une étrangère.

Ses parents cachaient leur islam, Rahima a décidé de sortir le sien au grand jour et de s'en faire un drapeau. Comment se distinguer quand tout le monde porte le jean, fume son joint et écoute Led Zeppelin?

Ses aînés parlaient de libération sexuelle. Rahima n'en a que pour la pudeur. «A la télévision et dans les chansons, il n'est question que de sexe, de femmes trompées et de préservatifs... après, on s'étonne qu'il y ait le sida. Moi, je suis une forteresse

imprenable, dit-elle en parodiant le prophète, alors que les autres jeunes filles sont des auberges ouvertes.» Frustrée Rahima? «C'est la femme nue à la télévision qui est considérée comme un objet. Moi, on me respecte!» Ironie du sort, le 8 novembre, Rahima pourrait se retrouver dans un lycée catholique. Son père négocie son admission dans une école des environs. «Rien de cela ne se serait produit si nous avions notre réseau d'écoles privées musulmanes», explique Rahima. Les musulmans, dont l'immigration est plus récente, n'ont pas encore de réseau d'écoles privées subventionnées par l'Etat comme les protestants, les catholiques et les juifs.

Dans le petit salon décoré à l'orientale, nous avons repris du thé à la menthe. Rahima m'a expliqué qu'il ne sera jamais question pour elle d'épouser un non-musulman, qu'elle aime par-dessus tout les vacances dans sa famille à Casablanca, qu'elle se considère Française bien que musulmane. Rahima a de grands projets. Et elle compte les réaliser... à condition, évidemment, que le prophète le veuille bien!

QUÉBEC Vaste consultation

SUITE DE LA PAGE 1

Les ministres de l'Environnement ont, en effet, pris connaissance hier des principales options du plan canadien de lutte aux changements climatiques, un mégaphénomène engendré par l'effet de serre, lui-même causé principalement par les émissions de gaz carbonique, associées à la combustion des différents hydrocarbures utilisés sur la planète.

Ce plan a fait l'objet d'une vaste consultation publique au cours de la dernière année. Le projet soumis à Bathurst hier, et qui sera discuté aujourd'hui avec les ministres de l'Énergie, comprend plusieurs mesures pour diminuer la consommation d'essence et de pétrole par les véhicules motorisés ainsi que celles de charbon et de gaz pour la production d'énergie.

Selon une source bien informée, il retiendrait la philosophie de la formule ontarienne, qui consiste à augmenter les taxes à l'achat des véhicules en fonction de leur consommation d'énergie. La formule tient compte de tout ce qui augmente la consommation, comme l'utilisation d'une transmission automatique,

d'une grosse cylindrée, d'un climatiseur et d'une carrosserie ne contenant aucun métal recyclé. Mais au lieu d'enrichir le Trésor public, cet argent servirait à diminuer d'autant les taxes imposées aux voitures moins polluantes, ce qui vise à modifier en profondeur les habitudes de consommation à très court terme.

Le plan n'écarterait pas non plus certaines augmentations de taxes sur l'essence mais on craint de n'utiliser, à Ottawa, que cette seule taxe «verte» car les déplacements ont un caractère relativement essentiel dans certaines régions du pays.

Le Canada doit déposer à la conférence internationale de Berlin, en mars prochain, son plan de lutte à l'effet de serre, pour honorer ses engagements dans le traité de Rio sur les changements climatiques.

Ottawa s'est engagé à ramener en l'an 2000 les émissions globales de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990, soit 520 millions de tonnes de CO₂ (en mesure équivalente).

Les études prédisent que le Canada dépassera cet objectif de 13 % en l'an 2000 si rien n'est fait. Ebaucher un plan pour rencontrer cet objectif constitue l'objectif principal de la

rencontre de Bathurst. Les libéraux fédéraux ont promis, en plus, d'enrayer l'augmentation de 6 % de gaz à effet de serre qui doit s'ajouter entre 2000 et 2005. Jusqu'ici, le Canada ne s'est pas engagé à autre chose que «stabiliser» ses émissions. Aucune diminution n'est en vue et la chose sera d'autant plus difficile que déjà, les industriels canadiens refusent toute mesure contraignante dans ce dossier.

Québec se défend de son côté de boycotter la conférence fédérale-provinciale pour en faire moins.

M. Brassard précise que le Québec «a adhéré» à la Convention de Rio et à ses objectifs et «entend assumer la responsabilité de sa mise-en-œuvre sur son territoire».

C'est d'ailleurs «pour passer ce message à Ottawa», dit-il, que son collègue des Ressources renouvelables boycotte aussi la conférence.

Plus tôt, Josée Tremblay, l'attachée de presse du ministre, avait affirmé que le Québec «entend stabiliser en l'an 2000 ses émissions de CO₂ au niveau de 1990», ce qui serait, à son avis, «facile à atteindre compte tenu de l'importance de l'hydroélectricité dans notre bilan éner-

gétique».

Le Québec émettait 73 millions de tonnes de CO₂ en 1990. Ses émissions correspondaient à 12,9 % des émissions canadiennes. En comparaison, l'Ontario émet, à elle seule, 31,7 % du total canadien en raison de son recours intensif à des centrales thermiques.

M. Brassard se dit confiant de voir le Québec continuer à améliorer son bilan «à moins, dit-il, qu'on se lance dans la cogénération au gaz».

Aux États-Unis, ajoute-t-il, on améliore le bilan des gaz à effet de serre quand on remplace du charbon par du gaz. «Mais au Québec, ce n'est pas un progrès quand on remplace de l'hydroélectricité par du gaz. Il va falloir y réfléchir dans le cadre du débat national sur l'énergie», promis par le gouvernement durant la dernière élection, conclut le ministre.

donnez
sang
risque



La Société canadienne de la Croix-Rouge
Services transfusionnels

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

La vie active fait
une saine différence!

PARTICIPATION

petit train va loin

3, 2, 1,
zéro!

HÂTEZ-VOUS!
La période d'inscription
prend fin
le 2 décembre 1994

A certaines conditions, vous pouvez obtenir l'aide financière du programme Virage Rénovation:

- un prêt de 4 000 \$ sans intérêt pendant trois ans plus une remise de 500 \$ ou
- une subvention de capital de 1000 \$ par logement admissible.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité, de votre MRC ou de Communication-Québec.

Société d'habitation
du Québec

Québec